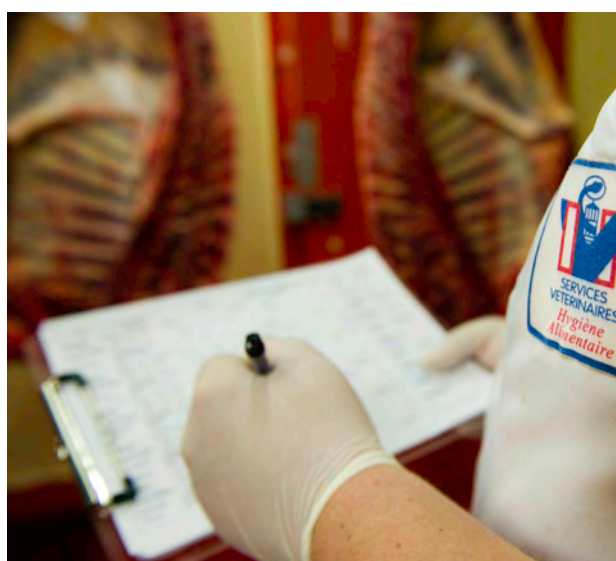
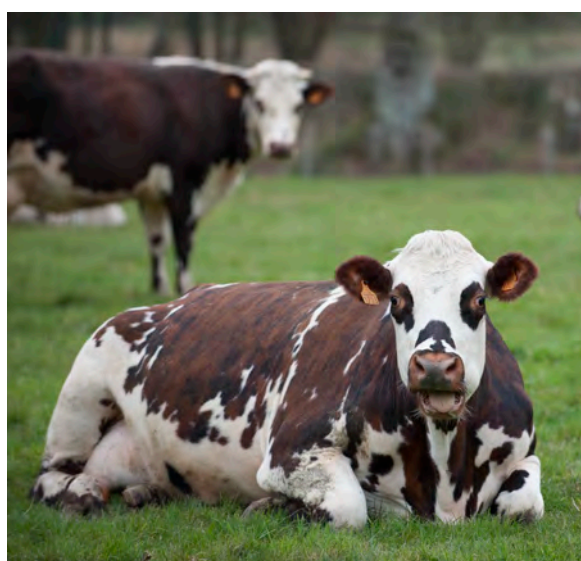


Vétérinaire

des métiers des compétences



Référentiel d'activité professionnelle et de compétences à l'issue des études vétérinaires

Annexe de l'arrêté ministériel du 20 avril 2007 relatif aux études vétérinaires
Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Direction générale de l'enseignement et de la recherche – Décembre 2017

PREMIERE PARTIE : REFERENTIEL D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE VETERINAIRE	3
1-COMPETENCES DU VETERINAIRE	3
2- CHAMP D'EXERCICE DE LA PROFESSION	5
DEUXIEME PARTIE : REFERENTIEL DE COMPETENCES A L'ISSUE DES ETUDES VETERINAIRES	10
CONSEILLER ET PREVENIR.....	12
ETABLIR UN DIAGNOSTIC	17
SOIGNER ET TRAITER.....	24
AGIR POUR LA SANTÉ PUBLIQUE	35
TRAVAILLER EN ENTREPRISE ET GÉRER UNE ENTREPRISE	41
COMMUNIQUER	44
AGIR EN SCIENTIFIQUE	48
AGIR DE MANIÈRE RESPONSABLE.....	51
SYNTHESE DES CONNAISSANCES SOUS-JACENTES.....	56
GRANDES ETAPES DU PROJET	58
REMERCIEMENTS ET CREDITS PHOTOS	59

Première partie : référentiel d'activité professionnelle vétérinaire

Le référentiel professionnel vétérinaire décrit les contours et contenus d'emplois liés à cette profession.

Il est composé de deux parties :

- la première partie présente les compétences des vétérinaires,
- la deuxième partie fournit un ensemble d'informations relatives au champ d'exercice de la profession.

1-Compétences du vétérinaire

Le docteur vétérinaire est un expert de l'animal et de ses interactions avec l'Homme et l'Environnement. Porteur de valeurs professionnelles, il met le bien-être animal et la santé publique au cœur de son action dans une démarche diagnostique.

Ayant acquis une culture vétérinaire généraliste, il met en œuvre une démarche scientifique et clinique. Il agit en conformité avec les connaissances scientifiques récentes en suivant les principes de la médecine basée sur les preuves. Il sait décider en tenant compte de l'urgence éventuelle, de critères réglementaires, scientifiques, éthiques, économiques et psychologiques, tout en identifiant les conséquences de ses propositions d'action. Il admet, sait prendre en compte et sait faire comprendre à ses interlocuteurs, l'incertitude propre au monde du vivant.

Par ses missions, le vétérinaire contribue à :

- Soigner et protéger les animaux,
- Éviter la propagation des maladies dans les populations animales,
- Garantir la santé publique, notamment en assurant la sécurité et la qualité sanitaire des aliments et en identifiant les expositions à des risques en lien avec les animaux,
- Préserver l'environnement,
- Développer la recherche et la formation, ainsi que la médecine comparée,
- Développer l'harmonie de l'interaction homme-animal dans la société.

Le vétérinaire exerce en mettant en œuvre les compétences suivantes :

COMPETENCES SPECIFIQUES DU VETERINAIRE

Conseiller – Prévenir

Le vétérinaire conseille sur la santé et le bien-être de l'animal, l'entretien et la gestion de l'élevage des animaux, notamment en matière de médecine préventive, individuelle ou collective. Il applique, conseille sur et fait appliquer les principes de la biosécurité en particulier en exercice vétérinaire et en élevage.

Etablir un diagnostic

Le vétérinaire recueille des informations, formule des hypothèses, les hiérarchise et établit un diagnostic dans le but de soigner un animal ou un groupe d'animaux. A cette fin, il peut notamment réaliser des examens complémentaires. Il sait par ailleurs appliquer cette démarche diagnostique à d'autres situations professionnelles.

Soigner-Traiter

Le vétérinaire propose et met en œuvre des protocoles de soins et des traitements, médicaux ou chirurgicaux, dans le respect des enjeux de santé publique et des bonnes pratiques professionnelles.

Agir pour la santé publique

Le vétérinaire est une sentinelle et le garant de la santé animale, de la sécurité des aliments et des productions animales. Il agit selon le principe "une seule santé" (animale, humaine, environnement) afin de gérer les risques associés. Il promeut les principes de l'analyse scientifique des risques et assure ses missions de vétérinaire sanitaire. Ses actions concourent également à la protection de l'environnement et à la sécurité alimentaire.



COMPETENCES TRANSVERSALES

Travailler en entreprise

Le vétérinaire exerce son activité dans le cadre d'une entreprise principalement de nature vétérinaire et il est capable de prendre des initiatives ; il gère des aspects relatifs aux matériels et consommables, aux informations, aux finances, aux ressources humaines et à des projets. Les compétences liées au domaine de l'entrepreneuriat, de la gestion et du travail en équipe peuvent également être exercées dans d'autres contextes (administration, recherche, association ou autres types d'entreprises).

Communiquer

Le vétérinaire communique, à l'écrit et à l'oral, avec les clients, ses collègues et ses collaborateurs, avec les professionnels, les autorités compétentes et avec le grand public. Il sait utiliser un ensemble de moyens de communication qu'il adapte en fonction de ses objectifs et de ses interlocuteurs.

Agir en scientifique

Le vétérinaire applique une démarche scientifique. Il sait mener des recherches bibliographiques, pratique la médecine vétérinaire basée sur les preuves, encourage et/ou participe à la recherche clinique. Il peut par ailleurs exercer son activité professionnelle dans le domaine de la recherche.

Agir de manière responsable

Le vétérinaire est pleinement conscient de ses responsabilités éthiques et sociétales, notamment en matière de développement durable et de bien-être animal. Le vétérinaire applique les réglementations et les bonnes pratiques professionnelles de son domaine d'activité. En particulier lorsqu'il exerce la profession réglementée liée à l'exercice de la médecine et de la chirurgie vétérinaire, il applique le code de déontologie. Il sait s'adapter aux nouvelles connaissances, est conscient de ses limites et s'engage ainsi à se former tout au long de sa carrière professionnelle.

2- Champ d'exercice de la profession

L'exercice de la médecine et de la chirurgie des animaux en France est réglementé par le code rural et de la pêche maritime et par le code de la santé publique pour ce qui relève de la pharmacie vétérinaire. Après l'obtention du diplôme de docteur vétérinaire, l'inscription à l'Ordre des vétérinaires et le respect du code de déontologie sont obligatoires pour exercer la médecine et la chirurgie des animaux en dehors des écoles vétérinaires. Les titres universitaires et de spécialisation dont peut se prévaloir un vétérinaire sont également encadrés.

Certaines missions relevant de la santé publique vétérinaire sont, en outre, soumises à l'obtention de l'habilitation sanitaire, voire d'un mandatement, sous l'autorité des Directions Départementales chargées de la Protection des Populations. Des vétérinaires employés par l'Etat, à titre de contractuel ou en tant que titulaire de la fonction publique, exercent les missions relevant de l'action publique.

Le diplôme de docteur vétérinaire peut également conduire à des modes d'exercice divers au sein de structures variées. Les écoles nationales vétérinaires forment un vétérinaire « pluri-compétent », qui peut exercer dans des situations multiples. Néanmoins, pour l'exercice de certains emplois, des formations complémentaires (diplômantes ou non) sont parfois recommandées, voire requises.

2.1 Typologie des emplois

Selon les critères de Pôle emploi dans le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (code ROME), les vétérinaires exercent principalement les emplois suivants :

Codes ROME	Principales appellations correspondant à l'emploi
A1504 - Santé Animale	Vétérinaire praticien canin, équin, rural ou mixte Directeur de clinique ou de centre hospitalier Vétérinaire conseil en productions animales spécialisées Vétérinaire chargé du suivi sanitaire et du bien-être animal dans différentes structures Vétérinaire en médecine zoologique Vétérinaire sapeur-pompier Vétérinaire des armées Vétérinaire biologiste en laboratoire d'analyses vétérinaires
D1405 - Conseil en information médicale	Délégué vétérinaire Conseiller technique
H1206 - Management et ingénierie études, recherche et développement industriel	Vétérinaire de l'industrie en recherche et développement
H1501 - Direction de laboratoire d'analyse industrielle	Directeur de laboratoire dans l'industrie
H1502 - Management et ingénierie qualité industrielle	Responsable qualité dans différentes structures Responsable de site de production ou de stockage Responsable de la protection animale en abattoir Vétérinaire responsable ou délégué dans un établissement pharmaceutique vétérinaire
K1401- Conception et pilotage des politiques publiques K1506- Contrôle et inspection	Vétérinaire contractuel ou titulaire de la fonction publique
K1402 - Conseil en santé publique	Vétérinaire conseil
K2108 - Enseignement supérieur	Enseignant-chercheur Assistant hospitalier, Praticien hospitalier
K2402 - Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant	Chercheur Responsable d'animalerie, Responsable d'activités expérimentales
M1402 - Conseil en organisation et management d'entreprise	Consultant en management qualité Vétérinaire conseil
M1703 - Management et gestion de produit	Chef de produit Responsable de gamme

Les principales entreprises et industries concernées sont celles liées à la santé animale, la santé humaine, à l'alimentation des animaux, à la pharmacie, à l'élevage et à l'agro-alimentaire.

Les vétérinaires peuvent également être présents dans des secteurs variés (humanitaire, assurances, presse, industrie ou commerce, ministères, ambassades, organisations internationales...) où ils sont amenés à exercer des fonctions diverses (consultant, expert, manager, chef d'entreprise...).

2.2 Conditions d'exercice

Les conditions d'exercice du vétérinaire sont très variables :

- il peut travailler seul ou en équipe,
- en tant que salarié, libéral, consultant, fonctionnaire...
- dans des PME, des grandes entreprises, des établissements publics, des administrations, des collectivités territoriales, des ONG...
- dans le secteur du soin et du conseil vétérinaire, de la recherche et de l'enseignement, des industries pharmaceutiques, de l'alimentation animale, de l'élevage, de l'agro-alimentaire...

Quel que soit son mode d'exercice, le vétérinaire est un cadre scientifique de haut niveau en termes de responsabilité et d'autonomie.

Le vétérinaire peut développer une pratique plus approfondie ou spécialisée dans une discipline ou vers une espèce animale, assumer des responsabilités plus importantes dans sa structure ou encore évoluer vers d'autres structures, grâce à l'acquisition d'expérience ou de formations complémentaires.

2.3 Insertion et poursuite d'études

D'après l'enquête publiée en 2016 relative à l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et du paysage, au 31 décembre 2015, la situation des titulaires du Diplôme d'Etudes Fondamentales Vétérinaires (DEFV) au moment de l'enquête par promotion était la suivante (en %) :

Promotion	Activité professionnelle (dont volontariat)	Recherche d'emploi	Poursuite d'étude	Autres situations (année sabbatique, voyage...)
DEFV 2013	83,9%	3,1%	9,8%	3,1%
DEFV 2012	86,5%	1,9%	8,9%	2,7%

2.4 : Facteurs d'évolution et de variabilité en cours pour la profession vétérinaire

En 2015, La médecine et la chirurgie des animaux de compagnie exercée de manière exclusive ou prédominante concerne 68,5 % des vétérinaires. Ils sont 22,8% à exercer de manière exclusive ou prédominante la médecine et la chirurgie des animaux de rente.

Avec **l'augmentation des mouvements de personnes, d'animaux et de denrées au niveau mondial**, un évènement sanitaire peut représenter une menace pour la santé publique, avec des conséquences de dimension mondiale sur l'économie, l'environnement et les sociétés. On estime que 60 % des maladies humaines infectieuses connues sont d'origine animale, de même que 75 % des maladies humaines émergentes et 80 % des agents pathogènes utilisables pour le bioterrorisme. Ainsi, depuis plusieurs années, le concept « **Une seule santé – One Health** » est mis en avant, visant à renforcer les collaborations entre santé humaine, santé animale et protection de l'environnement.

La détection précoce des maladies et infections à leur source animale peut empêcher leur transmission aux humains, ou l'introduction d'agents pathogènes au sein de la chaîne alimentaire. Les conséquences du **réchauffement climatique** pourraient également se mesurer concrètement dans le domaine de la médecine vétérinaire, avec le risque de voir se développer sur le territoire des maladies émergentes ou ré-émergentes, notamment du fait de la remontée vers le nord des zones de prévalence de certains insectes vecteurs et des évolutions dans les migrations d'oiseaux sauvages. La réforme de la gouvernance sanitaire a renforcé les missions du **vétérinaire sanitaire**, *via* les notions d'habilitation et de mandatement, ce qui entraîne une implication croissante des vétérinaires véritables partenaires des politiques nationales, nécessaire pour assurer ces enjeux de santé publique.

La France est un acteur majeur pour les productions animales en Europe. L'activité des vétérinaires exerçant dans le monde rural est liée à **l'évolution générale du monde agricole et plus particulièrement de l'élevage**, soumis à une économie de marché mondialisée et à l'évolution de la demande sociétale de prise en compte du bien-être animal et de produits sûrs pour la santé et de bonne qualité nutritionnelle. La compétitivité de la « ferme France » est étroitement liée aux politiques agricoles menées aux niveaux européen et national. Ces dernières années, les crises récurrentes du secteur de l'élevage liées aux aléas économiques, sanitaires et climatiques, ainsi que la diminution de la consommation annuelle de viande par habitant en France, peuvent constituer des points de vigilance. Le vétérinaire doit connaître les tendances d'évolution du monde de l'élevage telles que la réduction des intrants (médicaments, biocides, produits phytopharmaceutiques), l'élevage sous labels et signes de qualité, l'élevage de précision, la vente directe et les circuits courts, le renforcement de la biosécurité en élevage...

L'antibiorésistance constitue une préoccupation majeure pour laquelle le ministère de l'agriculture a développé le plan « Eco Antibio » dans lequel la profession vétérinaire est fortement impliquée. **L'usage des intrants** en général et l'usage prudent et raisonné des antibiotiques en particulier, sont devenus une préoccupation constante. Au-delà de la maîtrise des facteurs environnementaux (biosécurité, conduite d'élevage, zootechnie...) et des méthodes préventives classiques notamment en matière de vaccination, pour lesquels les vétérinaires sont des acteurs clés, les vétérinaires doivent également être sensibilisés aux concepts de l'agro-écologie pour des systèmes d'élevage plus résilients et aux thérapeutiques complémentaires (phytothérapie, facteurs agissant sur le microbiote...).

En termes de chiffre d'affaires global, d'emplois de filière et de développement de services connexes, le **domaine des animaux de sport et de loisirs** est un secteur très dynamique. Près d'un français sur deux possède un animal de compagnie. En 2013, le taux de médicalisation est de 85,1 % chez le chien et de 56,9 % chez le chat qui affiche une progression double par rapport au chien. La baisse globale du nombre d'animaux de compagnie n'est pas significative, car si le nombre de chiens a chuté depuis 2000 (surtout ceux de grande taille), celui des chats progresse régulièrement et permet de maintenir l'ensemble de la population à 18 millions d'animaux (hors poissons). L'activité économique générée par la médecine des animaux de compagnie contribue par ailleurs au maintien d'une activité vétérinaire mixte dans les territoires ruraux.

La France est un acteur européen majeur pour le cheval de course, et a bénéficié d'une forte augmentation du cheval-loisir ces dernières années, dont le rythme d'augmentation tend néanmoins à se stabiliser.

La société se “digitalisant” de plus en plus, le **développement numérique** dans le domaine vétérinaire en est sans doute à ses débuts (conseils vétérinaires sur internet, objets connectés, capteurs intelligents en élevage et pour les animaux de sport et de loisirs, utilisation des données de santé dans le cadre d’applications pour le vétérinaire ou le propriétaire...).

Une tendance établie dans la société à laquelle le monde vétérinaire n’échappe pas est celle de la **judiciarisation** des activités. Le vétérinaire doit ainsi être conscient et respectueux des obligations réglementaires qui lui incombent, ainsi que de celles auxquelles sont soumis ses clients.

L’évolution des exigences en matière d’équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée, le travail à temps partiel, les reconversions professionnelles et les nouvelles formes de sociétés vétérinaires, sont peu à peu en train de modifier la cartographie vétérinaire française en termes de mode d’exercice.

Quel que soit son mode d’exercice, le vétérinaire doit être à **l’écoute de la société**, en étant vigilant aux attentes en matière de « santé », de « bien-être animal » et de « développement durable ». L’évolution des modes de vie (urbanisation, néo-ruraux), des conduites d’élevage (en bâtiment) et des habitudes alimentaires (diminution de la consommation de viande, montée en puissance des végétariens partiels ou totaux, voire des vegans) ont conduit à une modification en profondeur de l’image de l’Animal dans la société et du lien Homme-Animal en général. Les notions de « triple performance économique, écologique et sociale » et de « responsabilité sociétale des entreprises » doivent être connues des vétérinaires, traduisant l’exigence de prise en compte du développement durable dans toutes ses dimensions et dans tous les secteurs de l’économie.



Deuxième partie : référentiel de compétences à l'issue des études vétérinaires

Conçu selon une approche par compétence, ce référentiel est le fruit d'un travail collégial et d'une large concertation entre l'automne 2016 et le printemps 2017.

"Une compétence est un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes"

Jacques Tardif

Le « savoir-agir » est qualifié de « complexe » car dans le cadre de leur exercice, les jeunes vétérinaires doivent mener des actions qui nécessitent l'intégration de nombreux facteurs.

Les « ressources internes » sont notamment celles qui sont directement liées à l'étudiant (ses connaissances=savoir, ses habiletés=savoir-faire, ses qualités=savoir-être).

Les « ressources externes » sont constituées par des éléments extrinsèques que l'étudiant pourra utiliser pour construire une compétence (la bibliographie, les réseaux de personnes, les outils et matériels à disposition...).

Ce référentiel a été conçu afin de s'assurer que tous les étudiants en formation initiale sortant des écoles vétérinaires françaises aient acquis toutes les compétences nécessaires pour satisfaire aux exigences de la directive européenne 2005/36/EC amendée par la directive 2013/55/EU et son annexe V.4.1, ainsi que lignes directrices de l'Association Européenne des Établissements d'Enseignement Vétérinaires (AEEEEV - version Uppsala 2016).

Le référentiel définit le **niveau du Diplôme d'Études Fondamentales Vétérinaires**, qui correspond au niveau « Day-One-Competence » de l'AEEEEV, qui doit être **atteint et évalué chez tous les étudiants en fin de quatrième année**.

Les performances attendues en fin de 5^{ème} année sont le cas échéant déclinées selon les voies d'approfondissement. Lorsqu'un étudiant suit une autre formation (master ou autre) en cinquième année, c'est, dans ce cas particulier, le référentiel de la formation visée qui s'applique.

Le niveau ciblé est à la fois ambitieux face à ce qui attend l'étudiant à sa prise de poste, mais également réaliste puisque les écoles nationales vétérinaires forment des vétérinaires « pluri-compétents » qui s'impliqueront dans une formation tout au long de leur vie, et que ces capacités devront être évaluées chez tous les étudiants, quelle que soit leur future orientation professionnelle.

Huit macro-compétences ont été définies, certaines étant spécifiques du vétérinaire (« conseiller et prévenir », « établir un diagnostic », « soigner et traiter », « agir pour la santé publique ») et d'autres sont plus transversales même si elles sont également adaptées aux spécificités des métiers du vétérinaire (« travailler en entreprise », « communiquer », « agir en scientifique », « agir de manière responsable »).

Chacune de ces macro-compétences est déclinée en plusieurs compétences, elles-mêmes déclinées en capacités, qui décrivent une situation à maîtriser ou une action à réaliser.

La mise en œuvre de compétences complexes ne peut se faire de manière efficace que par la mobilisation pertinente d'un socle cohérent de connaissances, qui sont particulièrement nombreuses et importantes dans le domaine des sciences vétérinaires. Ces domaines de connaissances sont indiqués dans la rubrique "connaissances sous-jacentes".

Des indicateurs doivent aider à l'évaluation des étudiants, en précisant les signes observables traduisant la mise en œuvre effective de la compétence.

Pour chaque capacité, un **niveau de performance** est précisé, correspondant à ce que tous les étudiants doivent atteindre, selon la typologie suivante :

- **a vu = l'étudiant a vu ou a vu faire et sait expliquer**
- **a fait = l'étudiant a fait avec une supervision directe**
- **sait faire = l'étudiant est autonome**

Chaque situation peut avoir été vue dans les rotations cliniques ou lors des stages, de manière réelle ou simulée dans certains cas.

Les espèces ou groupes d'espèces clés pour lesquels la maîtrise est souhaitée sont, le cas échéant, précisées (à défaut de précision, cela signifie que la capacité s'applique pour au moins une espèce). Au cours de leurs études, les étudiants sont exposés à un éventail très large d'espèces, représentatives des différents modes d'exercice en France.

Ce référentiel constitue le niveau minimum attendu et garanti. Les étudiants sont encouragés à multiplier les expositions à des situations variées notamment en termes de mode d'exercice et d'espèces rencontrées, que cela soit au sein des écoles ou lors des stages.

CONSEILLER ET PREVENIR

CoPrev1. Évaluer l'état général, le bien-être et l'état nutritionnel d'un animal ou d'un groupe d'animaux

Connaissances sous-jacentes

Biologie médicale	Nutrition et alimentation animale
Elevage	Physiologie
Ethnologie	Propédeutique et sémiologie
Ethologie	Réglementation
Médecine	Reproduction, sélection, génétique
Infectiologie (parasitologie, mycologie, bactériologie, virologie)	Zootecnie

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Observation des animaux et évaluation d'indicateurs (bien être, métaboliques, ou de santé)
- Réalisation d'une contention appropriée de l'animal/des animaux avec des gestes précis qui tiennent compte de la sécurité des personnes et des animaux
- Recueil pertinent des informations auprès du propriétaire
- Compte-rendu dans le format adéquat, avec les termes appropriés
- Connaissance des modifications des besoins en fonction des stades physiologiques, des affections rencontrées, de l'environnement

Capacités

CoPrev.1.1. Réaliser un examen comportemental sur un animal ou un groupe d'animaux

4A : sait faire un examen comportemental individuel (ruminants, chien, chat)

a fait un examen comportemental collectif (ruminants - équidés)

5A : sait faire un examen comportemental individuel ou collectif selon dominante

CoPrev.1.2. Réaliser une visite de transaction

4A : a vu

5A : sait faire selon dominante

CoPrev.1.3. Juger de l'état d'entretien d'un animal ou d'un groupe d'animaux

4A : a fait

5A : sait faire selon dominante

CoPrev 1.4. Réaliser une diagnose de catégorie et une évaluation comportementale dans le cadre de la réglementation liée aux chiens susceptibles d'être dangereux

4A : a vu

5A : a fait selon dominante

CoPrev2. Conseiller sur les principes d'hébergement, d'entretien, de reproduction, d'éducation et d'alimentation ; proposer et mettre en œuvre des programmes de prévention dans le respect des bonnes pratiques en matière de santé animale, de bien-être animal et de santé publique

Connaissances sous-jacentes

Economie	Infectiologie (parasitologie, mycologie,
Epidémiologie	bactériologie, virologie)
Ethnologie	Pharmacologie
Ethologie	Physiologie
Immunologie et vaccinologie	Protection de l'environnement
Médecine préventive	Réglementation
Nutrition et alimentation animale	Reproduction, sélection, génétique
	Zootchnie

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Utilisation pertinente des sources d'information de la réglementation sanitaire et relative à la protection animale, des bases de données disponibles
- Identification des besoins physiologiques pour l'espèce en fonction du stade physiologique, des exigences de logement et d'ambiance...)
- Identification des signes évocateurs d'une maladie infectieuse
- Pratique de la recherche d'agents pathogènes (examen direct et réalisation de tests rapides)
- Pratique de la médecine préventive (maladies infectieuses, parasitaires, héréditaires, vaccination, reproduction, nutrition, comportement...)
- Compte rendu dans le format adéquat et avec les termes appropriés
- Expression orale claire et avec les termes appropriés à l'interlocuteur
- Évaluation pertinente des infrastructures et des pratiques d'élevage
- Analyse pertinente des documents d'élevage et performances zootechniques
- Citation et utilisation des sources de documentation appropriées

Capacités

CoPrev.2.1 Conseiller un éleveur quant au respect du bien-être comportemental et physique d'un groupe d'animaux

4A : a fait

5A : sait faire selon dominante

Coprev.2.2 Conseiller sur l'alimentation, élaborer ou corriger une ration adaptée à un animal ou un groupe d'animaux

4A : **a fait** : élaborer une ration (chien, chat, bovin laitier, cheval)

5A : **sait faire** selon dominante

CoPrev.2.3 Conseiller un éleveur pour la reproduction, la sélection et pour la gestion et la prévention des affections héréditaires ou à composante génétique

4A : **a fait** : trouver les informations nécessaires pour une espèce donnée et proposer un plan de gestion de la reproduction, et de prévention pour une affection héréditaire (chien - chat ou cheval)

a vu les principes de sélection

5A : **sait faire** selon dominante

CoPrev.2.4 Conseiller sur, établir et mettre en place un plan de prévention raisonné contre les maladies infectieuses et parasitaires

4A : **a fait** (chien, chat, cheval, ruminants)

5A : **sait faire** à l'échelon individuel ; **a vu** à l'échelon collectif selon dominante

CoPrev 2.5 Conseiller un utilisateur d'animal de sport ou d'utilité sur les éléments de prévention spécifiques

4A : **a vu** (chien, cheval)

5A : **a fait** selon dominante

CoPrev.2.6 Conseiller et accompagner les éleveurs pour les documents réglementaires, notamment l'établissement du règlement sanitaire d'un élevage canin ou félin, le bilan sanitaire d'élevage et un protocole de soin

4A : **a fait**

5A : **sait faire** selon dominante

CoPrev.2.7 Conduire une consultation de médecine préventive, individuelle ou collective

4A : **sait faire** à l'échelon individuel et **a vu** à l'échelon collectif

5A : **sait faire**

CoPrev.2.8. Réaliser un audit d'élevage (aspects liés aux animaux, aux installations, aux méthodes, en traitant de la santé animale, du bien-être animal, des enjeux économiques et de santé publique notamment zoonoses et de la protection de l'environnement)

4A : **a fait**

5A : **sait faire** selon dominante

CoPRev3. Appliquer les principes de biosécurité et conseiller sur la biosécurité

Connaissances sous-jacentes

Biosécurité

Epidémiologie

Infectiologie (parasitologie, mycologie, bactériologie, virologie)

Pharmacie - toxicologie

Réglementation

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Résultat de contrôles inopinés individuels des étudiants lors de l'activité clinique (contrôle de la désinfection du stéthoscope, contrôle de la technique de lavage des mains, lavage des bottes, port de gants, nettoyage et désinfection des tables d'examen et de tous les supports inertes, niveau de propreté des cages des animaux hospitalisés, contrôle de la façon de procéder pour ponctions de médicaments dans des flacons multiponctionnables ...)
- Identification des mesures à mettre en place en cas de suspicion ou de confirmation de maladie infectieuse, de maladie réglementée ou de zoonose chez un animal ou dans un élevage
- Analyse critique de l'agencement des bâtiments et de la circulation des personnes et des animaux lors d'un audit d'élevage
- Analyse du protocole de nettoyage et de désinfection mis en place dans l'élevage lors d'un audit d'élevage
- Définition et explication de l'intérêt de la marche en avant
- Choix pertinent des mesures de biosécurité en fonction des potentialités de propagation des agents pathogènes
- Exhaustivité des mesures prises (équipement et matériel, humain, locaux, moyens de transport)

Capacités

Coprev.3.1. Justifier, appliquer et faire appliquer les mesures de biosécurité en pratique quotidienne vétérinaire

4A : sait faire

5A : sait faire

Coprev.3.2. Conseiller sur la biosécurité en élevage, notamment en ce qui concerne les mesures préventives et les protocoles de nettoyage et désinfection

4A : a fait

5A : sait faire

Coprev.3.3. Appliquer les principes et les méthodes pour éliminer les cadavres, les sous-produits animaux, et les déchets d'activité de soins dans le respect de la réglementation et des règles de biosécurité

4A : sait faire

5A : sait faire

Coprev 3.4. Justifier, appliquer et faire appliquer les mesures de biosécurité face à un incident de nature à mettre en jeu la sécurité sanitaire des personnes ou des animaux

4A : a vu

5A : a fait si dominante Santé Publique Vétérinaire



ETABLIR UN DIAGNOSTIC

D.1 Diriger et assurer la contention d'un animal afin de pouvoir l'observer, le manipuler et le soigner dans le respect des règles du bien-être

Connaissances sous-jacentes

Anesthésiologie	Pharmacologie
Biosécurité	Physiologie
Ethologie	Propédeutique et sémiologie
Médecine individuelle et collective	Réglementation

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Capacité d'analyse des facteurs comportementaux et environnementaux
- Choix pertinent de la méthode de contention (chimique, physique), adaptée à la situation
- Préparation et manipulation adéquate des outils, du matériel
- Mise en œuvre effective de la méthode de contention choisie
- Capacité à informer de la procédure de contention en cours et à diriger les autres manipulateurs, afin d'assurer la sécurité

Capacités

D.1.1. Observer, aborder, contenir, manipuler ou déplacer un animal en respectant son bien-être

4A : **sait faire** dans des situations simples (chien, chat, cheval, ruminants, volailles, lagomorphes et rongeurs) et **a vu** pour d'autres espèces

5A : **sait faire** selon dominante, y compris dans des situations complexes (notamment dans le cas d'animaux stressés, malades ou agressifs)

D.1.2 Elaborer un plan de contention chimique et le réaliser

4A : **a fait**

5A : **sait faire** selon dominante

D.1.3. Diriger les personnes participant aux manœuvres de contention

4A : **a fait**

5A : **sait faire**

D.2 Conduire une démarche diagnostique pour un animal ou un groupe d'animaux

Connaissances sous-jacentes

Anatomie,
Anatomie Pathologique
Epidémiologie
Ethologie
Génétique - génomique
Immunologie

Médecine individuelle et collective
Physiologie
Réglementation
Propédeutique et sémiologie
Zootechnie

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Distinction entre commémoratifs et anamnèse
- Recueil des informations d'intérêt de manière rigoureuse, synthèse et hiérarchisation
- Identification des animaux présentant un danger sanitaire de 1ère et 2ème catégories, un vice rédhibitoire, ou un état clinique d'urgence
- Réalisation d'un examen clinique général puis orienté
- Gestion du temps consacré au recueil des commémoratifs, à l'anamnèse et à l'examen clinique général puis orienté
- Identification et interprétation des signes cliniques
- Synthèse clinique ; rigueur scientifique et qualité du vocabulaire employé
- Identification exhaustive et hiérarchisation des hypothèses diagnostiques
- Proposition adaptée d'éventuels examens complémentaires, y compris avec raisonnement économique
- Diagnostic reposant sur l'examen clinique et le résultat des examens complémentaires
- Choix d'individus représentatifs du collectif (médecine collective)
- Recueil d'informations et connaissance des sources d'information utilisables (médecine collective, performances zootechniques)
- Calcul et interprétation d'indicateurs (médecine collective)

Capacités

D.2.1. Recueillir les commémoratifs et l'anamnèse, y compris via des objets connectés, et hiérarchiser les informations

4A : a fait

5A : sait faire

D.2.2. Réaliser et interpréter un examen clinique général

4A : sait faire

5A : sait faire

D.2.3. Réaliser et interpréter un examen clinique par appareil

4A : a fait

5A : sait faire selon dominante

D.2.4 Énoncer les éléments cliniques et les synthétiser

4A : a fait

5A : **sait faire** selon dominante

D.2.5. Formuler des hypothèses diagnostiques hiérarchisées

4A : **a fait**

5A : **sait faire** selon dominante

D.2.6 Proposer des examens complémentaires adaptés

4A : **a fait**

5A : **sait faire** selon dominante

D.2.7 Établir un diagnostic et un pronostic

4A : **sait faire** pour les zoonoses et les maladies réglementées et **a fait** pour les situations courantes

5A : **sait faire** selon dominante

D.3. Effectuer, conditionner et transporter des prélèvements biologiques, choisir et réaliser ou prescrire les tests diagnostiques appropriés et les interpréter

Connaissances sous-jacentes

Anatomie

Anatomie pathologique

Biosécurité

Biostatistiques

Biologie médicale

Epidémiologie

Histologie

Infectiologie (parasitologie, mycologie, bactériologie, virologie)

Médecine individuelle et collective

Physiologie

Réglementation

Toxicologie

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Choix pertinent des examens biologiques selon l'organe exploré, l'espèce considérée, la suspicion clinique et la motivation des propriétaires ou des éleveurs
- Choix du ou des test(s) approprié(s) au contexte clinique, épidémiologique et économique
- Maîtrise des gestes de prélèvements biologiques
- Maîtrise des examens complémentaires réalisés au chevet du patient
- Maîtrise de la technique d'autopsie
- Réalisation, contrôle qualité et conditionnement d'un prélèvement pour envoi à un laboratoire spécialisé, rédaction du document de demande d'analyse
- Interprétation et synthèse des résultats des analyses biologiques en tenant compte de leurs limites et en utilisant les valeurs de référence de façon argumentée
- Commentaires des résultats d'un bilan biologique à un client ou à un confrère

Capacités

D.3.1. Choisir et justifier les tests diagnostiques appropriés à la démarche clinique en les hiérarchisant (en fonction du contexte technique, clinique, épidémiologique et économique) et en étant capable d'en expliquer la pertinence et le coût

4A : a fait carnivores, les équidés et les ruminants

5A : sait faire selon dominante

D.3.2. Effectuer un prélèvement biologique

4A : sait faire le choix du contenant adapté à l'analyse biologique demandée et a vu/a fait/ sait faire un prélèvement (voir tableau)

5A : sait faire selon dominante

	4A	5A
Prélèvement sanguin	sait faire	sait faire
Prélèvement de lait, de semence, d'urine	a fait	sait faire
Prélèvements de matières fécales	sait faire	sait faire
Écouvillonnages	a fait	sait faire
Raclage cutané	sait faire	sait faire
Aspiration transtrachéale et lavage broncho alvéolaire	a vu	a vu
Cytoponctions superficielles et ponctions de liquides biologiques (articulaire, épanchement abdominal et thoracique)	a vu	a fait
Autres cytoponctions (masses profondes et organes internes, myélogramme et ponctions de liquides biologiques (LCS, épanchement péricardique)	a vu	a vu
Biopsie, pièces d'exérèse chirurgicale et prélèvements nécropsiques	a fait	sait faire
Prélèvement de placenta	a vu	a fait

D.3.3. Conditionner et transporter un prélèvement biologique

4A : sait faire : la détermination des conditions pré-analytiques optimales pour les examens biologiques courants et trouver l'information pour les examens spécialisés, ainsi que la préparation d'un prélèvement biologique pour analyse ou envoi dans un laboratoire spécialisé (aspects techniques et documents d'accompagnement)

5A : sait faire

D.3.4. Analyser un prélèvement biologique

4A : a vu : comment faire fonctionner les automates de biologie médicale de routine et connaît les concepts d'assurance qualité de ces équipements

a fait les tests diagnostiques disponibles au chevet du malade

5A : sait faire les tests diagnostiques disponibles au chevet du malade

D.3.5. Interpréter un test diagnostique

4A : **a fait** l'interprétation des résultats d'analyse en tenant compte des variations biologiques et en tenant compte des caractéristiques des tests

5A : **sait faire** selon dominante

D.4. Prescrire, réaliser et interpréter un examen d'imagerie

Connaissances sous-jacentes

Anatomie
Contention
Chirurgie
Imagerie

Médecine
Pharmacologie
Réglementation
Risques professionnels

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Rationalisation du choix de l'examen d'imagerie, adapté au principe de justification et au contexte clinique
- Respect des règles d'utilisation en toute sécurité des appareils de radiographie (radioprotection)
- Qualité de la description des structures anatomiques, des anomalies morphologiques et des lésions observées
- Reconnaissance des artefacts techniques et des variants anatomiques
- Bonne qualité technique de la radiographie/échographie réalisée
- Rigueur de l'appréciation de la qualité de l'examen réalisé et au besoin modification de la mise en œuvre
- Interprétation incluant les limites et le degré de certitude du résultat et mettant en évidence d'éventuels éléments de gravité
- Capacité à intégrer les données cliniques et paracliniques à l'interprétation de l'examen d'imagerie (cohérence radio-clinique)
- Qualité du compte-rendu (rigoureux, structuré, exhaustif utilisant la terminologie descriptive adéquate)

Capacités

D.4.1. Choisir la technique d'imagerie la plus adaptée au contexte clinique (hypothèses diagnostiques, contexte socio-économique, principe de justification, limites, contre-indications)

4A : **sait faire** pour espèces majeures et lagomorphes le choix raisonné d'une technique d'imagerie (radiographie vs échographie)

5A : **sait faire** le choix raisonné d'une technique d'imagerie (radio-écho-scanner-IRM-scintigraphie) selon dominante

D.4.2. Réaliser un cliché radiographique

4A : **sait faire** une radiographie sans préparation du thorax, de l'abdomen et du squelette appendiculaire chez le chien et le chat

a vu pour d'autres espèces

5A : **a vu** un examen radiographique avec produit de contraste selon dominante

sait faire les principales incidences radiographiques selon dominante

D.4.3. Réaliser un examen échographique

4A : a vu : une échographie abdominale et une échocardiographie chez un carnivore, une échographie tendineuse chez le cheval

a fait : une échographie de l'appareil génital de la vache

5A : selon dominante

a fait une échographie de l'abdomen normal chez un carnivore, a vu faire une échocardiographie

a fait une échographie tendineuse et une échographie articulaire chez le cheval,

a vu : une échographie abdominale durant un examen de coliques,

a fait : une échographie de l'appareil génital chez la jument

sait faire une échographie de l'abdomen normal et de l'appareil génital chez la vache

D.4.4. Décrire une image radiographique et échographique (orientation, formations anatomiques normales et anormales, variations anatomiques, artefacts techniques)

4A : a fait

5A : sait faire selon dominante

D.4.5. Interpréter l'examen en intégrant les données d'imagerie aux autres éléments cliniques et paracliniques ; identifier les éléments de gravité, préciser les limites et le degré de certitude du résultat

4A : a fait

5A : sait faire selon dominante

D.5. Pratiquer un examen post-mortem

Connaissances sous-jacentes

Anatomie

Anatomie pathologique

Biosécurité

Histologie

Infectiologie (parasitologie, mycologie, bactériologie, virologie)

Médecine individuelle et collective

Physiologie

Toxicologie

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Respect des règles de biosécurité
- Technique d'autopsie (respect de l'intégrité des organes, exhaustivité)
- Qualité du compte-rendu et exhaustivité (identification de l'animal, modifications morphologiques, sévérité, extension, date d'apparition...)
- Utilisation d'une terminologie pertinente / rigueur scientifique de la description
- Hiérarchisation des lésions et des hypothèses
- Rigueur de l'interprétation
- Clarté de la conclusion, faisant référence si nécessaire aux limites de l'interprétation
- Choix justifié des prélèvements
- Pratique pertinente des prélèvements pour examens complémentaires

Capacités

D.5.1. Pratiquer un examen post-mortem en disséquant tous les organes internes, en préservant leur intégrité

4A : **sait faire** (chien, chat) ; **a fait** (bovin, volailles) ; **a vu** (cheval)

5A : **sait faire** selon dominante

D.5.2. Repérer et décrire les anomalies morphologiques de chaque organe ; émettre des hypothèses diagnostiques raisonnées et prescrire les examens complémentaires éventuels

4A : **sait faire** (chien, chat) ; **a fait** (bovin) ; **a vu** (cheval)

5A : **sait faire** selon dominante

D.5.3 Hiérarchiser les lésions et identifier leur lien pathogénique ; établir un diagnostic post-mortem global, si nécessaire avec les résultats des examens complémentaires

A4 : **a fait** (chien, chat, bovin) ; **a vu** (cheval)

A5 : **sait faire** pour les situations courantes selon dominante



SOIGNER ET TRAITER

ST.1. Elaborer et adapter une stratégie thérapeutique et administrer un traitement

Connaissances sous-jacentes

Anatomie	Infectiologie (parasitologie, mycologie, bactériologie, virologie)
Bien-être animal	Médecine individuelle et collective
Biologie médicale	Nutrition et alimentation animale
Chirurgie	Pharmacologie
Epidémiologie	Physiologie
Economie	Réglementation
Ethique	Toxicologie
Ethologie	Zootchnie

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Choix pertinent du protocole de traitement individuel ou collectif en tenant compte de la pharmacodynamie au travers de l'étude des principales classes pharmacologiques en rapport avec les déséquilibres fonctionnels étudiés, du contexte socio-économique et affectif, des règles éthiques (bien-être animal) et de la réglementation applicable
- Bonnes pratiques d'information au propriétaire en vue de rechercher son adhésion au protocole de traitement
- Evaluation de l'efficacité d'un traitement (notation semi-quantitative)
- Proposition pertinente de modification du traitement en tenant compte des résultats des examens complémentaires, de l'évolution de la maladie, de la survenue de complications et du contexte socio-économique
- Respect de la réglementation du médicament et des bonnes pratiques d'administration, notamment l'usage prudent et raisonné des antibiotiques et antiparasitaires
- Déclaration conforme de pharmacovigilance

Capacités

ST.1.1 Décider d'une stratégie de prise en charge thérapeutique (médicale, chirurgicale, conservatrice ou fonctionnelle) tenant compte des attentes du client et de considérations médicales, pharmaceutiques, économiques, environnementales et de santé publique, notamment en matière de prévention des résistances aux antibiotiques et aux antiparasitaires

4A : a fait pour les situations courantes

5A : sait faire pour les situations courantes, et a fait pour des situations particulières selon sa dominante

ST 1.2 Adapter la prise en charge thérapeutique selon les résultats des examens complémentaires, l'évolution de la maladie, le contexte socio-économique et la survenue éventuelle de complications au traitement

4A : a fait pour les situations courantes

5A : sait faire pour les situations courantes, et a fait pour des situations particulières selon sa dominante

ST.1.3 Expliquer la stratégie thérapeutique (y compris démonstration au propriétaire des modalités d'administration du traitement), présenter les résultats escomptés, les effets indésirables ou complications potentiels et les limites du traitement

4A : a fait pour les situations courantes

5A : sait faire pour les situations courantes, et a fait pour des situations particulières selon sa dominante

ST.1.4 Administrer un traitement médicamenteux à un animal ou à un groupe d'animaux selon les bonnes pratiques

4A : sait faire pour les médicaments per os, injectables (iv, im, sc), topiques (chien, chat, cheval, ruminants) et a vu pour d'autres espèces

5A : sait faire dans toutes les situations courantes selon sa dominante et a vu pour des voies d'administration particulières (épidurale, sous conjonctivale, intra-utérin...)

ST.1.5 Mettre en place un programme de nutrition clinique adapté à la situation de l'animal et au contexte économique

4A : a fait

5A : sait faire selon dominante

ST.1.6. Identifier les causes de non-observance

4A : a vu

5A : a fait

ST.1.7. Déclarer les cas relevant de la pharmacovigilance

4A : a fait

5A : sait faire



ST.2. Prescrire, délivrer des médicaments conformément à la réglementation et aux bonnes pratiques

Connaissances sous-jacentes

Médecine

Pharmacie-toxicologie

Pharmacologie

Réglementation

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Usage pertinent des sources d'informations sur les médicaments autorisés et les alternatives thérapeutiques
- Usage pertinent des bases de données bibliographiques et scientifiques et du principe de la médecine par les preuves
- Rédaction de l'ordonnance dans le respect des bonnes pratiques
- Lisibilité et clarté des documents rédigés
- Respect des conditions de stockage des médicaments
- Délivrance uniquement de médicaments dont la délivrance est permise et dans les conditions dans laquelle elle est permise, en respectant les quantités pouvant être délivrées et les conditions de renouvellement
- Tenue adéquate d'un ordonnancier

Capacités

ST.2.1. Accéder aux sources d'informations sur les médicaments autorisés en médecine vétérinaire et en médecine humaine

4A : sait faire

5A : sait faire

ST.2.2. Rédiger une ordonnance en lien avec le diagnostic, en justifiant le traitement d'un point de vue médical, pharmaceutique, économique, environnemental et de santé publique, et portant les mentions réglementaires obligatoires

4A : a fait

5A : sait faire

ST.2.3. Exécuter une ordonnance (y compris un renouvellement) et délivrer des médicaments vétérinaires aux propriétaires d'animaux dans le respect de la réglementation, en particulier en garantissant la traçabilité

4A : a fait

5A : sait faire

ST.2.4. Réaliser une préparation extemporanée et son étiquetage dans le respect des bonnes pratiques

4A : a fait

5A : a fait

ST.3. Pratiquer en toute sécurité une sédation, une anesthésie générale et une anesthésie loco-régionale

Connaissances sous-jacentes

Anatomie
Anesthésiologie
Contention
Ethologie
Pharmacie

Pharmacologie
Physiologie
Réglementation
Toxicologie

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Analyse raisonnée des bénéfices et des risques associés à la réalisation d'une sédation ou d'une anesthésie
- Pertinence de la procédure anesthésique proposée
- Gestes aisés lors de la mise en œuvre de la sédation
- Connaissance et observation des effets attendus
- Préparation et gestion adéquates du matériel et de l'animal
- Gestes aisés lors de la réalisation d'une anesthésie générale
- Reconnaissance des signes de douleur et mise en œuvre des mesures adaptées
- Reconnaissance des complications cardiovasculaires et respiratoires et mise en œuvre de mesures adaptées

Capacités

ST.3.1. Proposer une procédure anesthésique (loco-régionale ou générale) ou sédative adaptée à l'animal et à l'environnement

4A : sait faire chez un animal en bonne santé (chien, chat) ; a fait pour les autres espèces

5A : sait faire chez un animal en bonne santé et malade (selon dominante)

ST.3.2. Réaliser une sédation et en assurer le suivi

4A : a fait chez un animal en bonne santé

5A : sait faire selon dominante

ST.3.3. Réaliser une anesthésie générale et en assurer le suivi

4A : sait faire (anesthésie fixe et volatile) chez un animal en bonne santé dans le cadre d'une intervention de convenance (chien, chat) ; a vu pour les autres espèces

5A : a vu ou a fait, selon le type d'anesthésie et selon sa dominante

Chien, chat	Anesthésie volatile	a fait sur un animal à risque anesthésique et/ou lors d'intervention chirurgicale majeure
Cheval	Anesthésie volatile	a fait sur un animal en bonne santé dans le cadre d'une chirurgie de convenance a vu sur un animal à risque anesthésique et/ou lors d'intervention chirurgicale majeure
	Anesthésie fixe	a fait dans le cadre d'une intervention de convenance

ST.3.4. Réaliser une anesthésie loco-régionale et en assurer le suivi

	4A	5A selon dominante
Anesthésie locale traçante (ruminants ou équidés)	a vu	sait faire
Anesthésie paravertébrale (bovins)	a vu	sait faire
Anesthésie épidurale (ruminants ou équidés)	a vu	sait faire
Anesthésies digitales et métacarpienne distale (équidés)	a vu	a fait
Rachianesthésie (veaux)	-	sait faire
Anesthésie intraveineuse sous-garrot (ruminants)	-	a vu
Anesthésie du nerf cornual (ruminants)	-	a vu

ST.4. Elaborer un protocole chirurgical et réaliser une intervention chirurgicale adaptée à l'animal, à l'affection et au contexte d'intervention

Connaissances sous-jacentes

Anatomie
Anesthésiologie
Biosécurité
Contention

Chirurgie
Pharmacologie
Physiologie
Propédeutique et sémiologie

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Pertinence du choix de l'indication opératoire
- Préparation adéquate du matériel, de l'animal et du chirurgien et organisation pertinente de l'environnement opératoire (biosécurité, ergonomie)
- Planification du déroulé de l'intervention
- Maîtrise et efficacité des gestes lors de l'intervention
- Capacité à adapter sa stratégie opératoire aux risques encourus par l'animal ou aux incidents/accidents opératoires ou anesthésiques
- Soins post-opératoires adéquats, réalisés avec des gestes adaptés
- Mesures peri et post-opératoires adaptées au contexte d'intervention, à l'espèce et à l'intervention
- Identification des accidents et complications potentiels et proposition de traitements adaptés

Capacités

ST.4.1. Elaborer un protocole chirurgical

4A : a vu

5A : a fait selon sa dominante

ST.4.2 Préparer une intervention chirurgicale (préparation du matériel, de l'animal, du chirurgien)

4A : a fait

5A : sait faire

ST.4.3. Réaliser une intervention chirurgicale en respectant les règles de la chirurgie atraumatique, de l'hémostase et de l'asepsie

		4A	5A selon dominante
Chirurgies de convenance	Ovariectomie	Chatte : sait faire Chienne : a vu	Chatte : sait faire Chienne : a fait
	Castration mâle	Chat : sait faire Chien : a vu	Chat : sait faire , Chien : a fait Ruminant : a fait Castration scrotale équidé : a vu
Dentisterie	Chien ou chat (détartrage, polissage, extraction dentaire simple)	a fait	sait faire
	Equins (râpage)	a vu	a fait
	Lapin ou rongeurs	a vu	a fait
Coeliotomie/laparotomie exploratrice	Cn ou Ru ou Eq	a vu	a fait si ruminant
Césarienne	Ru et Cn	a vu	a fait si ruminant
Lavage articulaire	Ru	a vu	a fait au moins sur membre isolé ou modèle inerte
Parage et drainage d'un abcès sous-cutané simple	Toutes espèces possibles	a vu	sait faire

Biopsie et exérèse d'une masse/tumeur cutanée ou sous-cutanée de petite taille	Toutes espèces possibles	a vu	sait faire
Drainage chirurgical d'un othématome	Chien		a vu
Ablation d'une tumeur mammaire	Chien		
Ovariohystérectomie	Chien		
Gastrotomie	Chien		
Entérotomie - entérectomie	Chien ou chat		
Cystotomie	Chien ou chat		
Urétrostomie périnale	Chat	-	A vu
Immobilisation externe d'une fracture osseuse sur un membre	Ruminant	-	A fait sur un membre isolé
Exérèse d'un vestige ombilical infecté	Bovin	-	A fait
Omentopexie	Bovin	-	A fait
Ruminotomie	Ruminant	-	A fait
Herniorrhaphie ouverte	Bovin	-	A vu
Amputation d'onglon	Bovin	-	A vu

ST.4.4. Réaliser la prise en charge thérapeutique des plaies simples et de leurs complications courantes

4A : a fait

5A : sait faire selon sa dominante

ST.4.5. Réaliser le suivi post-opératoire (examens, soins postopératoires y compris pansements, rééducation fonctionnelle d'un animal opéré)

4A : a fait

5A : sait faire selon sa dominante

ST.5. Prévenir, évaluer et prendre en charge la douleur

Connaissances sous-jacentes

Anesthésie
Bien-être animal
Ethique

Ethologie
Physiologie
Pharmacologie

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Evaluation de la douleur (notation semi-quantitative) ou anticipation de celle qui va être induite
- Suivi de l'évolution de la douleur tout au long d'une procédure ou d'une maladie
- Pertinence du plan d'analgésie préventive proposé
- Pertinence et mise en application adéquate du protocole de prise en charge de la douleur sur un animal présentant une douleur
- Préparation et gestion adéquates du matériel et de l'animal
- Gestes aisés lors de la réalisation d'une anesthésie générale
- Identification correcte des signes cliniques de douleur
- Utilisation adéquate des divers outils disponibles pour l'évaluation de la douleur
- Pertinence et mise en pratique d'un plan stratégique de prise en charge multimodale de la douleur en fonction du type de douleur, procédure ou maladie et des particularités du patient
- Évaluation correcte de l'efficacité thérapeutique d'un protocole analgésique
- Adaptation satisfaisante du plan stratégique à la réponse thérapeutique ainsi qu'aux diverses évolutions possibles

Capacités

ST.5.1. Proposer et mettre en œuvre une stratégie de prévention de la douleur

4A : a fait

5A : sait faire selon sa dominante

ST.5.2. Reconnaître et évaluer les manifestations de douleur

4A : a fait

5A : sait faire selon sa dominante

ST.5.3. Prendre en charge la douleur

4A : a vu

5A : sait faire selon sa dominante

ST.6. Prendre en charge un animal en situation d'urgence et pratiquer les premiers soins

Connaissances sous-jacentes

Anesthésie
Chirurgie
Médecine
Pharmacie

Pharmacologie
Physiologie
Propédeutique et sémiologie
Toxicologie

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Questionnement ciblé du propriétaire pour obtenir des réponses pertinentes, dans un délai contraint
- Qualité des conseils si triage téléphonique, notamment sur le transport de l'animal
- Pertinence du triage téléphonique puis à l'accueil
- Stabilisation de l'animal malade en état critique

Capacités

ST.6.1. Réaliser un triage téléphonique

4A : a fait

5A : sait faire

ST.6.2. Reconnaître les situations devant être prise en charge en urgence

4A : a vu

5A : sait faire selon sa dominante



ST.6.3. Réaliser les gestes de premiers soins d'urgence

	4A	5A
Massage cardiaque externe (chien ou chat)	A fait sur un mannequin	Sait faire sur un mannequin
Intubation endotrachéale (chien ou chat)	A fait	Sait faire
Intubation nasogastrique (équidé)	A vu	
Pose d'un cathéter sur une veine périphérique	A fait	
Pose d'une sonde nasale	A fait	
Administration de l'oxygène par différentes techniques	A vu	A fait
Sondage oesophagien (ruminant)		
Pose d'une sonde d'alimentation naso-oesophagienne (chien ou chat)		
Gastrocentèse (chien), trocardage du rumen (ruminant)		
Thoracocentèse	A vu	A vu
Ventilation manuelle (chien ou chat)	A fait sur un mannequin	A fait sur un mannequin
Péricardiocentèse	-	A vu
Réalisation d'une intervention chirurgicale urgente (ex : torsion d'estomac, rupture vasculaire, perforation digestive, réduction d'une dystocie, réduction d'un prolapsus vaginal ou rectal, rupture ou obstruction des voies urinaires)	A vu	A fait (réduction d'un retournement de matrice en dominante BV)
Trocardage du caecum (équidé)	-	A vu
Réanimation néonatale des veaux	A vu	A fait en dominante BV

ST.7. Reconnaître quand une euthanasie est appropriée et la pratiquer en utilisant une méthode adaptée au contexte ; conseiller sur le devenir du cadavre

Connaissances sous-jacentes

Bien-être animal
Ethique
Ethologie

Pharmacologie
Physiologie
Réglementation

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Capacité à se référer aux bonnes pratiques professionnelles
- Choix pertinent de la décision ou du refus de pratiquer une euthanasie
- Choix pertinent du protocole en tenant compte du pronostic (médical/ économique/ dangerosité), de l'espèce, du nombre d'animaux et des contraintes imposant de la différer (réglementaire/ assurance/ litiges...)
- Choix pertinent du protocole et des moyens de contention pour respecter l'animal, la sécurité des personnes et l'état émotionnel des personnes présentes
- Liste correcte du matériel indispensable
- Savoir communiquer de façon adaptée dans le respect des règles éthiques
- Identification correcte des signes de mort
- Respect de la réglementation sanitaire et de celle sur de la gestion des cadavres
- Proposition pertinente des différentes solutions possibles quant à la gestion des cadavres en tenant compte de l'espèce, du nombre et du coût respectif de chacune des méthodes

ST.7.1. Déterminer le bien-fondé d'une euthanasie

4A : a vu

5A : a fait selon sa dominante

ST.7.2. Proposer un protocole d'euthanasie pour un animal ou un lot d'animaux adapté au contexte

4A : a fait

5A : sait faire selon sa dominante

ST.7.3. Confirmer la mort de l'animal et proposer une prise en charge du cadavre

4A : a fait

5A : : sait faire selon la dominante

AGIR POUR LA SANTÉ PUBLIQUE

SP1. Prévenir, détecter et gérer les maladies réglementées et zoonotiques, exercer les missions du vétérinaire sanitaire ou officiel en santé animale

Connaissances sous-jacentes

Biosécurité
Épidémiologie
Médecine

Organisation sanitaire française et rôle
des organisations internationales
Réglementation
Propédeutique et sémiologie

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Reconnaissance pertinente des symptômes et lésions des différentes maladies réglementées
- Délai *ad hoc* de déclaration
- Choix pertinent des mesures conservatoires immédiates adaptées et bonne exécution
- Réalisation des prélèvements adéquats selon les bonnes pratiques y compris leur transport
- Connaissance des acteurs publics et privés intervenant dans la gestion sanitaire
- Connaissance des problèmes d'actualité (situation épidémiologique française et principaux enjeux internationaux) et des moyens de gestion
- Capacité à rechercher une information sanitaire ou réglementaire
- Connaissance des zoonoses et des dangers sanitaires

Capacités

SP.1.1 Suspecter, déclarer ou gérer un foyer de maladie réglementée en tant que vétérinaire clinicien y compris faire les prélèvements adéquats, prendre les mesures conservatoires immédiates et mettre en œuvre des mesures décidées par l'autorité compétente

4A : a fait

5A : a fait selon dominante / si dominante santé publique vétérinaire : sait faire du point de vue de l'autorité compétente

SP.1.2 Contribuer aux programmes de prévention et de lutte collective contre les maladies animales, en particulier expliquer et mettre en œuvre les mesures réglementaires spécifiques en tant que vétérinaire sanitaire

4A : a fait : du point de vue du vétérinaire sanitaire (connaît les principes d'épidémiologie-surveillance et de lutte, ainsi que les procédures - en particulier, est capable d'expliquer à un éleveur ces principes)

5A : a fait si dominante santé publique vétérinaire : élaborer des programmes de prévention et de lutte contre les maladies animales

SP.1.3. Effectuer une visite sanitaire

4A : a vu

5A : a fait selon dominante / si dominante santé publique vétérinaire : a fait la supervision

SP.1.4. Evaluer les risques zoonotiques et mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées

4A : a fait

5A : sait faire

SP.1.5. Certifier l'état sanitaire d'un animal ou d'un groupe d'animaux

4A : a vu

5A : a fait selon dominante / si dominante santé publique vétérinaire : a fait la supervision

SP.1.6 Exercer les missions du vétérinaire officiel en santé animale : mettre en œuvre les politiques sanitaires concernant les maladies réglementées à l'échelle d'un territoire et faire face aux situations de crise sanitaire

4A : a vu

5A : sait faire si dominante santé publique vétérinaire

SP2. Garantir le respect des principes et des règles de protection animale

Connaissances sous-jacentes

Bien-être animal

Ethologie

Médecine

Organisation sanitaire française

Droit, réglementation, recommandations internationales

Propédeutique et sémiologie

Zootecnie

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Capacité à rechercher des informations sur le bien-être animal et la réglementation relative à la protection animale
- Identification de situation de manquement aux règles de protection animale
- Connaissance des structures chargées de cette thématique
- Capacité à proposer des actions correctives adaptées à la situation

Capacités

SP.2.1 Détecter des situations d'atteinte aux principes de protection animale, proposer des actions correctives et alerter l'autorité compétente si nécessaire

4A : a vu

5A : a fait selon dominante

SP.2.2 Effectuer une opération de contrôle ciblée sur la protection animale

4A : a vu

5A : a fait selon dominante, et notamment en situation d'action de contrôle officiel si dominante santé publique vétérinaire

SP3. Effectuer une inspection *ante mortem* des animaux destinés à la chaîne alimentaire

Connaissances sous-jacentes

Bien-être animal

Contention

Ethologie

Médecine

Principes et méthodes de l'inspection ante-mortem

Qualité et sécurité des aliments

Réglementation

Propédeutique et sémiologie

Zootchnie

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Connaissance du cadre réglementaire de l'inspection *antemortem* et des modalités de réalisation de cette inspection
- Pertinence de l'identification des dangers au sein de la chaîne alimentaire
- Identification pertinente de situations d'insuffisance ou critiques par rapport au bien-être, et notamment indicateurs et signes de la perte de conscience

Capacités

SP.3.1 Identifier les conditions environnementales (pollution, contamination), sanitaires (zoonose ou maladie animale), d'élevage ou de détention (alimentation, entretien, protection animale) pouvant affecter la qualité et la sécurité des aliments

4A : a vu

5A : a fait si dominante animaux de production ou santé publique vétérinaire

SP.3.2 Réaliser un examen clinique individuel ou par lot sur un lieu d'élevage ou de détention ou à l'abattoir, y compris l'analyse documentaire de l'information sur la chaîne alimentaire

4A : a vu

5A : a fait si dominante animaux de production ou santé publique vétérinaire

SP.3.3 Préconiser ou procéder à l'exclusion des animaux manifestement impropres à intégrer la chaîne alimentaire : appliquer la conduite à tenir en présence d'un animal ou d'un ensemble d'animaux représentant un risque pour la santé publique, soit directement, soit par la consommation des aliments qui en sont issus

4A : a vu sur les principales filières : ongulés domestiques, volailles, produits de la mer

5A : a fait si dominante animaux de production ou si dominante santé publique vétérinaire

SP.3.4 Effectuer des opérations de contrôle officiel de la protection animale à l'abattoir (transport, conduite des animaux, étourdissement et abattage)

4A : a vu le cadre réglementaire et les principes du contrôle

5A : a fait si dominante santé publique vétérinaire

SP.4. Promouvoir et contrôler la sécurité des aliments et des aliments pour animaux

Connaissances sous-jacentes

Anatomie

Anatomie pathologique

Bactériologie

Biostatistiques

Epidémiologie

Inspection ante-mortem

Parasitologie-Mycologie

Qualité et sécurité sanitaire des aliments

Droit, réglementation et

recommandations internationales

Toxicologie

Virologie

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Identification pertinente des lésions et anomalies représentant un risque pour la santé publique et hiérarchisation des risques
- Connaissance des principes et des méthodes de l'analyse des dangers, de mise en œuvre des bonnes pratiques d'hygiène et d'application de l'HACCP, d'auto-contrôle et de contrôle officiel
- Compréhension et analyse critique d'un Plan de Maîtrise Sanitaire
- Interprétation d'un cas simulé d'enquête épidémiologique en cas d'accident alimentaire et mise en œuvre des mesures adéquates

Capacités

SP.4.1 Effectuer un examen *post mortem* des carcasses et viscères des animaux producteurs de denrées en situation d'abattage-habillage

4A : a vu les principes et les méthodes d'inspection dans les principales filières agro-alimentaires (ongulés domestiques, volailles et gibier)

5A : a fait si dominante santé publique vétérinaire

SP.4.2 Mettre en œuvre le contrôle des aliments ou des aliments pour animaux (auto-contrôles ou contrôle officiel)

4A : a vu les méthodes de contrôle et de surveillance de la contamination biologique, chimique et physique des aliments

5A : a fait selon dominante

SP.4.3 Préconiser, respecter et faire respecter les principes des bonnes pratiques hygiéniques et de biosécurité, de l'HACCP, et de la traçabilité pour concevoir ou contrôler un plan de maîtrise des dangers depuis la production primaire

4A : a vu

5A : a fait si dominante animaux de production ou santé publique vétérinaire

SP.4.4 Conduire une enquête à la suite d'une suspicion de contamination de la chaîne alimentaire

4A : a vu

5A : a fait si dominante santé publique vétérinaire

SP5. Promouvoir, surveiller et maintenir l'hygiène, la santé et la sécurité ; mettre en œuvre les principes d'assurance qualité ; appliquer les principes de l'évaluation et de la gestion des risques et de gestion de crise

Connaissances sous-jacentes

Evaluation et gestion des risques
Assurance qualité et amélioration continue
Biosécurité
Economie des filières animales
Protection de l'environnement

Qualité, technologie et sécurité des aliments
Réglementation
Zoonoses
Zootechnie

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Description et analyse des problèmes de santé publique et de sécurité au travail
- Identification des démarches et systèmes d'assurance de la qualité
- Application pertinente de la démarche d'analyse des risques sanitaires (évaluation scientifique, gestion et communication)
- Cas simulé de gestion d'une situation de crise
- Connaissance des outils et méthodes pour manager une équipe de travail pluridisciplinaire en situation ou non de crise

Capacités

SP.5.1. Mettre en place ou maintenir une démarche d'assurance de la qualité

4A : a vu

5A : sait faire si dominante santé publique vétérinaire

SP.5.2. Mettre en œuvre des méthodes d'évaluation et de gestion des risques alimentaires, zoonotiques, professionnels et des risques pour l'environnement

4A : a vu

5A : a fait selon dominante

SP.5.3. S'insérer dans un dispositif pluridisciplinaire de gestion de crise

4A : a vu

5A : a fait si dominante santé publique vétérinaire



TRAVAILLER EN ENTREPRISE

E1. Travailler efficacement en tant que membre d'une équipe multidisciplinaire

Connaissances sous-jacentes

Connaissances de soi, types psychologiques
Management (bases)

Réglementation (bases de droit du travail)
Psychologie des organisations (bases)

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation
- Analyse de la performance d'un travail réalisé en équipe
- Utilisation du feed-back
- Conduite d'entretien
- Analyse de ses compétences et de son profil psychologique

Capacités

E.1.1. S'insérer dans une équipe de travail (depuis la réponse à une offre d'emploi jusqu'à l'insertion dans l'équipe)

	4A	5A
Lire et analyser une offre d'emploi	sait faire	
Rédiger les documents pour répondre à une offre de stage ou d'emploi (CV et lettre de motivation)	sait faire	
Passer un entretien et négocier des conditions d'emploi	a vu	sait faire
S'adapter au fonctionnement de la structure et trouver sa place dans une équipe	a vu	a fait

E.1.2. Structurer une équipe multidisciplinaire

	4A	5A
Identifier les compétences nécessaires à la réalisation du projet d'entreprise et les recruter (savoir rédiger une offre d'emploi, tenir un entretien d'embauche)	a vu	
Connaître, savoir identifier et mobiliser les leviers de motivation de façon différenciée dans une équipe, savoir identifier les risques psychosociaux	a vu	
Concevoir une politique incitative (dont politique de formation et salariale) pour développer les compétences	a vu	

E.2. Organiser et gérer une activité vétérinaire professionnelle

Connaissances sous-jacentes

Assurance qualité et amélioration continue
 Communication (bases)
 Comptabilité et finance (bases)
 Economie des filières animales
 Economie de l'entreprise vétérinaire
 Gestion de projet

Marketing (bases)
 Organisation de la profession vétérinaire et structures de conseils pour l'entreprise vétérinaire
 Réglementation (bases de droit appliqué à l'entreprise vétérinaire et fiscalité)

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Utilisation appropriée du vocabulaire technique
- Restitution des connaissances acquises
- Aptitude à analyser des cas concrets
- Utilisation d'un tableur (fonctions avancées)
- Utilisation d'un outil d'analyse stratégique au niveau de l'entreprise et son environnement (par exemple SWOT)

Capacités

E.2.1 Analyser le contexte économique d'une activité vétérinaire

	4A	5A
Analyser le macro-environnement dans lequel évolue l'entreprise vétérinaire	a fait	a fait
Analyser l'univers concurrentiel d'une activité vétérinaire	a vu	a fait

E.2.2 Mettre en place ou organiser une activité vétérinaire professionnelle

	4A	5A
Expliquer les caractéristiques des modes d'exercice professionnel, y compris leur mode de rémunération, les cotisations ou taxes éventuelles et la rédaction des contrats de travail	a vu	a fait
Décrire les différentes activités de la gestion d'une entreprise vétérinaire dans son écosystème (partenaires, fournisseurs, clients, influenceurs) et ses spécificités selon l'activité	a fait	sait faire
Connaître les formes juridiques des entreprises vétérinaires et être capable d'en faire un choix raisonné	a vu	a fait
Connaître les organismes administratifs ou privés à solliciter lors de la création d'une activité professionnelle et élaborer un rétroplanning des démarches à effectuer	a fait	sait faire

E.2.3 Gérer une activité vétérinaire professionnelle

	4A	5A
Discuter de la rédaction des documents utiles à la gestion d'une entreprise vétérinaire (statuts, pacte d'associés, règlement intérieur, contrats de travail, offres d'emploi, fiche de poste, bail de location...)	a fait	sait faire
Connaître les bases comptables et fiscales d'une activité vétérinaire	a vu	a fait
Elaborer et mettre en place une action marketing pour un produit ou un service vétérinaire et en évaluer le résultat (plan d'action ciblé)	a fait	a fait
Evaluer la politique tarifaire appliquée à un produit ou un service vétérinaire, notamment <i>via</i> une veille concurrentielle multi-canaux de distribution	a fait	a fait
Connaître les bases du choix de la localisation d'une structure vétérinaire et de l'aménagement extérieur et intérieur (merchandising)	a vu	a fait

E.3. Conduire un projet et utiliser les principes et outils d'amélioration continue de la qualité

Connaissances sous-jacentes

Assurance qualité et amélioration continue

Management (Bases)
Gestion de projet

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Restitution d'un travail en équipe
- Analyse de la performance d'un travail réalisé en équipe
- Utilisation du feed-back

Capacités

E.3.1 Conduire un projet et organiser le fonctionnement d'une équipe multidisciplinaire

	4A	5A
Identifier les étapes d'un projet (ou d'une activité), répartir les tâches dans une équipe, planifier et coordonner les actions	sait faire	sait faire
Conduire une réunion ou un entretien dans un cadre défini	a vu	
Evaluer la performance d'une équipe	a vu	
Identifier les situations et comportements mettant en péril le fonctionnement d'une équipe et identifier des solutions	a vu	

E.3.2 Etablir et adopter un système d'amélioration continue de la qualité des services et produits de son entreprise

	4A	5A
Auto-évaluer une prestation	sait faire	sait faire
Mettre en place une écoute active	a vu	
Concevoir et suivre un tableau de bord d'une entreprise vétérinaire (y compris gestion des stocks) : définition des indicateurs et des valeurs cibles	a vu	
Constater les écarts et définir des actions correctives	a vu	

COMMUNIQUER

COMM1. Communiquer à l'oral de manière adaptée à la situation et à son interlocuteur

Connaissances sous-jacentes

Communication (bases)	Médecine
Connaissance de soi, types psychologiques	Négociation (bases)
Demandes sociétales relatives à l'animal	Psychologie des organisations (bases)
Français	Réglementation

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Attitude professionnelle (non-verbal, code vestimentaire, posture/maintien, regard, accueil du client...)
- Communication orale structurée, claire, sans fautes linguistiques
- Niveau de langage adapté à la situation, y compris, capacité de vulgarisation
- Analyse pertinente de la situation de communication, notamment par la pratique de l'écoute active (crise - situation difficile - urgence - réactions de l'interlocuteur, contexte environnemental, social, économique et juridique...)
- Confiance en soi et assertivité (faire respecter son champ de compétences - faire valoir son expertise)
- Auto-analyse (se connaître soi-même, connaître ses limites)
- Faire preuve d'empathie
- Gérer le temps en fonction du contexte
- Compréhension du message par l'interlocuteur
- Obtenir le cas échéant la validation puis l'adhésion du propriétaire/de l'éleveur concernant la conduite thérapeutique

Capacités

COMM.1.1 Conduire un entretien avec un détenteur d'animal ou un professionnel ou un groupe de personnes

4A : a fait

5A : sait faire

COMM.1.2. Communiquer en situation difficile ou en situation de crise

4A : a vu

5A : a fait

COMM.1.3. Communiquer au sein d'un groupe

4A : a fait

5A : sait faire

COMM2. Communiquer à l'écrit de manière adaptée à la situation et à son interlocuteur

Connaissances sous-jacentes

Français
Médecine

Réglementation
Techniques de documentation

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Communication écrite structurée et argumentée
- Respect des règles d'usages, de règles de l'écriture scientifique, et le cas échéant de la réglementation spécifique concernant la forme d'un document
- Respect de l'orthographe, de la syntaxe et de la grammaire
- Compréhension des écrits, et en particulier identification pertinente du contexte, ne pas faire de contresens
- Utilisation appropriée des techniques de communication et des ressources pour recueillir une information pertinente
- Citation des sources documentaires de manière pertinente et en respectant les usages
- Rendre compte d'un travail réalisé en groupe
- Contenu adapté au public cible

Capacités

COMM 2.1 Analyser et synthétiser tout écrit utile au vétérinaire (scientifique, réglementaire...)

4A : a fait

5A : sait faire

COMM 2.2 Rédiger les documents liés à l'exercice de la profession vétérinaire

4A : a fait

5A : sait faire

COMM3. Communiquer en contexte international ou interculturel

Connaissances sous-jacentes

Anglais général
Anglais scientifique et technique lié à la profession vétérinaire

Diversité culturelle et aspects interculturels

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Prise en compte des aspects liés à la diversité culturelle (organisation de la formation et de la profession vétérinaire dans d'autres pays, place de l'animal, communication client...)
- Rigueur du vocabulaire et de la grammaire
- Interaction à l'oral et à l'écrit avec le vocabulaire anglais technique, médical et scientifique lié à la profession vétérinaire
- Utilisation des structures linguistiques récurrentes en anglais scientifique
- Présentation orale des résultats d'une recherche bibliographique, d'une étude ou d'un projet scientifique...
- Rédaction d'un texte court afin d'informer, de présenter des résultats ou d'argumenter sur des sujets se rapportant à la profession vétérinaire

Capacités

COMM.3.1. Communiquer à l'oral et à l'écrit en langue anglaise dans un cadre relatif à la profession vétérinaire (niveau B2 tel que défini dans le cadre européen commun de référence pour les langues)

4A : sait faire

5A : sait faire

COMM.3.2. Communiquer dans une situation interculturelle

4A : a vu

5A : a vu

COMM.4. Communiquer en utilisant les outils numériques

Connaissances sous-jacentes

Outils numériques, enjeux et concepts associés (suite bureautique, messagerie numérique, navigateurs internet, réseaux sociaux personnels et professionnels,

outils clients vétérinaires, applications et plateformes, objets connectés, intelligence artificielle, big data...) Réglementation

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Communication adaptée à l'outil numérique utilisé
- Faire connaître et rendre compte de son activité en utilisant les techniques modernes de communication
- Prise en compte des aspects liés à la valeur des données, aux risques et mésusage des outils du numérique
- Enregistrement rigoureux des informations selon la terminologie scientifique adéquate
- Utilisation maîtrisée d'un dossier client/animal et de toute autre ressource professionnelle

Capacités

COMM.4.1. Utiliser à bon escient et de manière efficace les outils numériques de communication

4A : sait faire

5A : sait faire

COMM.4.2. Enregistrer et utiliser des informations à caractère professionnel

4A : sait faire

5A : sait faire



AGIR EN SCIENTIFIQUE

Sc1. Porter une analyse critique et évaluer la bibliographie et des communications

Connaissances sous-jacentes

Anglais
Biostatistiques
Epidémiologie
Médecine

Sciences du vivant et vétérinaires
Techniques de documentation et bases de bibliométrie

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Réalisation à l'écrit ou à l'oral d'une synthèse bibliographique sur un sujet de médecine vétérinaire ou de sciences du vivant
- Présentation à l'écrit ou à l'oral d'un article sur un sujet de médecine vétérinaire ou de sciences du vivant en en faisant une analyse critique

Capacités

Sc.1.1 Objectiver son besoin d'information en définissant une question scientifique et élaborant une stratégie de recherche de l'information

4A : a fait

5A : sait faire

Sc.1.2 Rechercher l'information (scientifique, réglementaire, recommandations et bonnes pratiques)

4A : a fait

5A : sait faire

Sc.1.3 Exploiter l'information en en faisant une analyse critique

	4A	5A
Critiquer l'information et analyser la pertinence des résultats d'une recherche par rapport à la question posée	a fait	sait faire
Interpréter les matériels et méthodes et les confronter à la conclusion des auteurs		
Reconnaître les biais méthodologiques		
Identifier un conflit d'intérêt		

Sc2. Appliquer l'analyse critique de l'organisation des soins et la médecine fondée sur les preuves (Evidence-based veterinary medicine, EBVM)

Connaissances sous-jacentes

Biostatistiques
Médecine vétérinaire fondée sur les preuves

Sciences du vivant et vétérinaires
Techniques de documentation

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Présentation de travaux expérimentaux et de cas cliniques d'intérêt selon les règles de présentation scientifique (thèse vétérinaire, article, présentation orale en congrès, posters)
- Présentation de synthèses méthodologiques de manière scientifique
- Dans l'exercice clinique, reconnaître des situations de pratique de la médecine fondée sur les preuves et d'autres types de situations

Capacités

Sc.2.1 Appliquer la médecine fondée sur les preuves sur des ressources déjà existantes

	4A	5A
Justifier scientifiquement une démarche clinique existante	a fait	sait faire
Analyser de manière critique les approches sémiologiques, cliniques et thérapeutiques		
Reconnaître les biais méthodologiques		
Savoir reconnaître le besoin d'une information complémentaire, dans un cadre clinique et thérapeutique		

Sc.2.2 Appliquer la médecine fondée sur les preuves dans la prise de décision clinique et thérapeutique

	4A	5A
Savoir assurer la traçabilité et la démarche scientifique pour prendre une décision	a fait	sait faire
Justifier scientifiquement une nouvelle démarche clinique, différente de la pratique habituelle		

Sc.2.3 Présenter de manière critique et pondérée selon leur pertinence les différents résultats publiés concernant une approche sémiologique, clinique ou thérapeutique, en utilisant pour cela une grille issue de la médecine fondée sur les preuves

4A : a vu

5A : sait faire

Sc3. Contribuer à l'accroissement des connaissances en médecine vétérinaire et plus largement dans le domaine des sciences du vivant

Connaissances sous-jacentes

Anglais
Biostatistiques
Epidémiologie
Ethique

Organisation de la recherche
Réglementation
Sciences du vivant et vétérinaires

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Présentation de travaux expérimentaux et de cas cliniques d'intérêt selon les règles de présentation scientifique (thèse vétérinaire, article, présentation orale en congrès, posters)
- Le cas échéant, présentation d'un dossier complet pour intégrer un Master 2 dans un domaine des sciences du vivant, pour obtenir une bourse de master ou de doctorat ou pour s'inscrire de manière dérogatoire en doctorat

Capacités

Sc.3.1 Identifier une question médicale ou scientifique à résoudre

4A : a vu

5A : sait faire selon dominante

Sc.3.2 Elaborer et appliquer la méthodologie scientifique requise (protocole expérimental et démarche qualité)

4A : a vu

5A : sait faire si dominante recherche

Sc.3.3 Etre acteur de la recherche : participer à un essai clinique ou un projet de recherche, incluant l'acquisition des données, leur analyse, leur présentation selon les règles scientifiques, leur interprétation et la formulation d'une discussion critique

4A : a vu

5A : a fait



AGIR DE MANIÈRE RESPONSABLE

R1. Comprendre les responsabilités éthiques et juridiques du vétérinaire vis-à-vis de lui-même, des animaux, des clients, des confrères, de l'administration, de la société et de l'environnement

Connaissances sous-jacentes

Bien-être animal
Éthique
Ethologie

Organisation de l'activité vétérinaire
Réglementation

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Être en mesure d'appliquer ces connaissances juridiques et éthiques lors de situations simulées ou réelles
- Comportement de l'étudiant vis-à-vis de l'animal, des clients, de ses futurs confrères, des enseignants et des autres personnes au cours des activités pratiques et des stages
- Savoir être et réflexion de l'étudiant au cours de l'activité clinique et des stages
- Application dans l'activité clinique des règles nécessaires à la préservation de l'environnement et de la santé des consommateurs (filières de tri des déchets, respect des LMR...)

Capacités

R.1.1 Identifier et comprendre les responsabilités éthiques et juridiques du vétérinaire (notamment code de déontologie, assurance professionnelle...)

4A : sait faire

5A : sait faire

R.1.2. Prendre des décisions éthiques et acquérir un comportement éthique (éthique personnelle, professionnelle (déontologie, scientifique...), éthique animale et dans les relations de travail)

4A : a fait

5A : a fait

R.1.3. Agir en respectant le bien-être animal

4A : a fait

5A : sait faire

R.1.4 Agir en tenant compte de la santé publique et des impacts environnementaux

4A : a fait

5A : sait faire

R2. Comprendre et appliquer les réglementations relatives à l'activité vétérinaire professionnelle

Connaissances sous-jacentes

Organisation sanitaire française
Organisation judiciaire française

Organisation de la profession vétérinaire
Réglementation

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Connaissance ou recherche des éléments juridiques nécessaires à l'activité professionnelle, et utilisation pertinente
- Mise en application des réglementations, dans des situations réelles ou simulées
- Attestation de réussite à la formation préalable à l'obtention de l'habilitation sanitaire

Capacités

R.2.1 Comprendre et appliquer les textes relatifs à la profession vétérinaire

4A : a fait

5A : sait faire

R.2.2 Comprendre et appliquer les textes relatifs à l'acte vétérinaire

4A : a vu

5A : a fait

R.2.3 Identifier les différents types de responsabilité du vétérinaire (civile, pénale, disciplinaire et administrative) et leurs conséquences

4A : a vu

5A : a fait

R.2.4 Gérer un stock de médicaments vétérinaires dans le respect de la réglementation

4A : a fait

5A : sait faire

R.2.5 Appliquer la réglementation relative à la radioprotection

4A : sait faire

5A : sait faire

R3. S'adapter à des informations incomplètes, à des imprévus et au changement

Connaissances sous-jacentes

Analyse de risque
Biosécurité

Médecine et chirurgie
Organisation de l'activité vétérinaire

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Respect des règles et procédures des différents secteurs cliniques de l'établissement, et dans les lieux de stage
- Prise en charge des animaux hospitalisés
- Priorisation des actions
- Mener une veille réglementaire et scientifique

Capacités

R.3.1 S'adapter à son environnement professionnel (matériel, procédure interne, type de soin, espèce, demande de la clientèle), notamment en respectant les règles et procédures des différents secteurs cliniques ou des structures extérieures (stages)

4A : a fait

5A : sait faire

R.3.2 Prendre des décisions dans un contexte incertain en tenant compte du pronostic et être capable de réévaluer une situation

4A : a fait

5A : sait faire

R.3.3 S'adapter aux changements réglementaires et scientifiques

4A : a vu

5A : a fait

R.4. Apprécier ses limites personnelles et professionnelles, et savoir comment solliciter un avis d'expert, un conseil, de l'assistance et du soutien en cas de besoin

Connaissances sous-jacentes

Organisation de la profession vétérinaire
et structures de conseil

Risques professionnels

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Présentation de cas à référer (réel ou simulé)
- Rédaction de courriers de référés
- Demande du soutien de manière adéquate auprès des encadrants dans le cadre des exercices d'enseignement et en stage
- Connaissance des structures ressources à solliciter en cas de besoin

Capacités

R.4.1 Connaître ses limites professionnelles et savoir solliciter de l'aide dans un cadre professionnel

4A : a fait

5A : sait faire

R.4.2 Savoir référer un cas

4A : a fait

5A : sait faire

R.4.3 Connaître ses limites personnelles, identifier des situations à risques pour soi-même ou les autres, et savoir solliciter de l'assistance

4A : a vu

5A : a vu

R.5. Se former dans un contexte professionnel et construire son projet professionnel

Connaissances sous-jacentes

Bilan de compétences (bases)

Diversité des métiers offerts par la profession vétérinaire

Indicateurs (la compétence de l'étudiant sera évaluée sur...)

- Formulation du choix d'orientation pour l'A5 dès le début de A4
- Définition du sujet de thèse dès A4 et choix d'un directeur de thèse
- Choix des formations complémentaires dès A4 et de façon définitive en début de A5
- Participation à des conférences professionnelles au cours du cursus, y compris en en faisant un compte-rendu
- Recherche de formations internes ou externes (hors site, autres établissements, en ligne) et de sources de financement potentiel

Capacités

R.5.1 Définir et planifier son projet professionnel, y inscrire son parcours étudiant

4A : a fait : avoir réalisé des stages ou interagi avec des vétérinaires dans des structures et des activités différentes, avoir assisté aux présentations des différents approfondissements proposés, avoir choisi des enseignements et des stages en accord avec son projet professionnel

5A : sait faire : réaliser un approfondissement compatible avec son projet professionnel

R.5.2 Prioriser ses actions en fonction du temps et des ressources disponibles

4A : a fait

5A : sait faire

R.5.3 S'auto-évaluer, prendre du recul pour assumer ses erreurs et faire face à ses émotions

4A : a fait

5A : sait faire

R.5.4 Avoir conscience de l'importance de se former tout au long de la vie

4A : a vu : connaît les obligations liées à la profession vétérinaire et les principales caractéristiques (formation diplômante ou non, modalités de prise en charge selon le statut)

5A : a fait : a participé à au moins un congrès ou séminaire professionnel ou scientifique

SYNTHESE DES CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Analyse et gestion des risques	Anatomie
Anatomie pathologique	Anesthésiologie
Anglais général, scientifique et technique lié à la profession vétérinaire	Assurance qualité et amélioration continue
Bactériologie	Bien-être animal
Bilan de compétences (bases)	Biologie médicale
Biosécurité	Biostatistiques
Chirurgie	Communication (bases)
Comptabilité et de finance (bases)	Connaissance de soi, types psychologiques
Contention	Demandes sociétales relatives à l'animal
Diversité culturelle et aspects interculturels	Diversité des métiers offerts par la profession vétérinaire
Economie de l'entreprise vétérinaire	Economie des filières animales
Elevage	Epidémiologie
Ethique	Ethologie
Ethnologie	Français
Génétique, génomique	Gestion de projet
Histologie	Imagerie médicale
Immunologie et vaccinologie	Inspection ante-mortem et post-mortem
Management (Bases)	Médecine individuelle et collective
Marketing (bases)	Médecine vétérinaire fondée sur les preuves
Médecine préventive	Nutrition et alimentation animale
Négociation (bases)	Organisation de la recherche
Organisation de l'activité vétérinaire	Organisation judiciaire française
Organisation de la profession vétérinaire, structures de conseils pour l'entreprise vétérinaire	Outils numériques, concepts et enjeux associés
Organisation sanitaire française	Pharmacie - toxicologie
Parasitologie – mycologie	Physiologie
Pharmacologie	Propédeutique et sémiologie
Protection de l'environnement	Qualité, technologie et sécurité des aliments
Psychologie des organisations (bases)	Reproduction, sélection
Réglementation	Sciences du vivant
Risques professionnels	Virologie
Techniques de documentation et bases de bibliométrie	Zootecnie

Par le terme de « réglementation », on entend les principaux domaines en matière de droit et de réglementation :

- chiens de catégorie et mordeurs
- dangers sanitaires
- déchets d'activité de soin
- déontologie
- droit du travail
- exercice vétérinaire
- expérimentation animale
- fiscalité
- garde juridique
- habilitation et mandatement
- identification et déplacement des animaux
- informatique et libertés
- installations classées pour la protection de l'environnement
- médicaments, biocides
- organisation sanitaire
- pharmacie ; pharmaco-toxico-vigilances
- protection animale (élevage, transport, abattage)
- radioprotection
- responsabilité civile et pénale
- sécurité des aliments
- sociétés vétérinaires
- sous-produits animaux
- titres et diplômes
- transactions

GRANDES ETAPES DU PROJET

2016

Mai : diffusion de la feuille de route générale du projet dans les écoles - première présentation de la conférence des présidents et directeurs (réunion des principales administrations, associations techniques et syndicales du monde vétérinaire sous la présidence de l'ordre des vétérinaires)

Juillet : appel à volontaires dans les écoles pour la constitution de groupes de rédaction

4 octobre : réunion de lancement des travaux à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, regroupant 70 personnes présentes

11 octobre : présentation au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire (CNESERAAV)

D'octobre 2016 à janvier 2017 : travaux dématérialisés de chacun des groupes de travail

2017

3 janvier : première présentation du référentiel métier rénové à la conférence des présidents et directeurs de l'ordre des vétérinaires

Février : travaux inter-groupes d'harmonisation par le comité pédagogique

Mars : consultation sur une première version ouverte à tous les commentaires dans les écoles, avec organisation d'une réunion en présentiel par école

15 mai : présentation du référentiel complet (métier + compétences) à la conférence des présidents et directeurs de l'ordre des vétérinaires

Mai –Juillet : consultation de vétérinaires couvrant les différents modes d'exercice de la profession (Conférence des Présidents et Directeurs de l'Ordre des Vétérinaires et une trentaine de vétérinaires à titre personnel)

Octobre : avis favorable du CNESERAAV sous réserve de remarques

Décembre : version officielle consolidée

Des points réguliers ont été organisés dans les instances de chaque école par les membres du comité pédagogique.



REMERCIEMENTS

Aux membres du comité pédagogique :

Caroline Tessier, Catherine Magras, Raphaël Guatteo, Henry Château, Catherine Colmin, Hubert Brugère, Nicole Hagen, Thierry Roger, Luc Mounier, Ludovic Freyburger

Aux pilotes des groupes de rédaction :

Marie Abitbol, Emilie Bouhsira, Claude Carozzo, Sylvie Mialet, Lucile Martin, Fanny Pilot-Storck, Bruno Polack, Bérangère Ravary, Pierre Sans

A l'ensemble des membres de groupes de rédaction :

A l'ensemble des relecteurs dans les écoles vétérinaires et à l'extérieur

CREDITS PHOTOS

Couverture : Pascal Xicluna/Min.Agri.Fr

p.4 Xavier Remongin/ Min.Agri.Fr

p.9 Pascal Xicluna / Min.Agri.Fr

p.16 Cheick Saidou/ Min.Agri.Fr

p.23 Eduardo Ruibal, Agreenium

p.25 et 47 domaine public

p.32 Pascal Xicluna/Min.Agri.Fr

p.40 Pascal Xicluna/Min.Agri.Fr

p.50 Eduardo Ruibal, Agreenium

p.58 : Eduardo Ruibal, Agreenium

<u>PREMIERE PARTIE : REFERENTIEL D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE VETERINAIRE</u>	3
1-COMPETENCES DU VETERINAIRE	3
2- CHAMP D'EXERCICE DE LA PROFESSION	5
2.1 TYPOLOGIE DES EMPLOIS	6
2.2 CONDITIONS D'EXERCICE	7
2.3 INSERTION ET POURSUITE D'ETUDES	7
2.4 : FACTEURS D'EVOLUTION ET DE VARIABILITE EN COURS POUR LA PROFESSION VETERINAIRE	7
<u>DEUXIEME PARTIE : REFERENTIEL DE COMPETENCES A L'ISSUE DES ETUDES VETERINAIRES</u>	10
<u>CONSEILLER ET PREVENIR</u>	12
COPREV1. ÉVALUER L'ETAT GENERAL, LE BIEN-ETRE ET L'ETAT NUTRITIONNEL D'UN ANIMAL OU D'UN GROUPE D'ANIMAUX	12
COPREV.1.1. REALISER UN EXAMEN COMPORTEMENTAL SUR UN ANIMAL OU UN GROUPE D'ANIMAUX	12
COPREV.1.2. REALISER UNE VISITE DE TRANSACTION	12
COPREV.1.3. JUGER DE L'ETAT D'ENTRETIEN D'UN ANIMAL OU D'UN GROUPE D'ANIMAUX	12
COPREV 1.4. REALISER UNE DIAGNOSE DE CATEGORIE ET UNE EVALUATION COMPORTEMENTALE DANS LE CADRE DE LA REGLEMENTATION LIEE AUX CHIENS SUSCEPTIBLES D'ETRE DANGEREUX	13
COPREV2. CONSEILLER SUR LES PRINCIPES D'HEBERGEMENT, D'ENTRETIEN, DE REPRODUCTION, D'ÉDUCATION ET D'ALIMENTATION ; PROPOSER ET METTRE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE PREVENTION DANS LE RESPECT DES BONNES PRATIQUES EN MATIERE DE SANTE ANIMALE, DE BIEN-ETRE ANIMAL ET DE SANTE PUBLIQUE	13
COPREV.2.1 CONSEILLER UN ELEVEUR QUANT AU RESPECT DU BIEN-ETRE COMPORTEMENTAL ET PHYSIQUE D'UN GROUPE D'ANIMAUX	13
COPREV.2.2 CONSEILLER SUR L'ALIMENTATION, ELABORER OU CORRIGER UNE RATION ADAPTEE A UN ANIMAL OU UN GROUPE D'ANIMAUX	14
COPREV.2.3 CONSEILLER UN ELEVEUR POUR LA REPRODUCTION, LA SELECTION ET POUR LA GESTION ET LA PREVENTION DES AFFECTIONS HEREDITAIRES OU A COMPOSANTE GENETIQUE	14
COPREV.2.4 CONSEILLER SUR, ETABLIR ET METTRE EN PLACE UN PLAN DE PREVENTION RAISONNE CONTRE LES MALADIES INFECTIEUSES ET PARASITAIRES	14
COPREV 2.5 CONSEILLER UN UTILISATEUR D'ANIMAL DE SPORT OU D'UTILITE SUR LES ELEMENTS DE PREVENTION SPECIFIQUES	14
COPREV.2.6 CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LES ELEVEURS POUR LES DOCUMENTS REGLEMENTAIRES, NOTAMMENT L'ETABLISSEMENT DU REGLEMENT SANITAIRE D'UN ELEVAGE CANIN OU FELIN, LE BILAN SANITAIRE D'ELEVAGE ET UN PROTOCOLE DE SOIN	14
COPREV.2.7 CONDUIRE UNE CONSULTATION DE MEDECINE PREVENTIVE, INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE	14
COPREV.2.8. REALISER UN AUDIT D'ELEVAGE (ASPECTS LIES AUX ANIMAUX, AUX INSTALLATIONS, AUX METHODES, EN TRAITANT DE LA SANTE ANIMALE, DU BIEN-ETRE ANIMAL, DES ENJEUX ECONOMIQUES ET DE SANTE PUBLIQUE NOTAMMENT ZONOSSES ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT)	14
COPREV3. APPLIQUER LES PRINCIPES DE BIOSECURITE ET CONSEILLER SUR LA BIOSECURITE	15
COPREV.3.1. JUSTIFIER, APPLIQUER ET FAIRE APPLIQUER LES MESURES DE BIOSECURITE EN PRATIQUE QUOTIDIENNE VETERINAIRE	15
COPREV.3.2. CONSEILLER SUR LA BIOSECURITE EN ELEVAGE, NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE LES MESURES PREVENTIVES ET LES PROTOCOLES DE NETTOYAGE ET DESINFECTION	15

COPREV.3.3. APPLIQUER LES PRINCIPES ET LES METHODES POUR ELIMINER LES CADAVRES, LES SOUS-PRODUITS ANIMAUX, ET LES DECHETS D'ACTIVITE DE SOINS DANS LE RESPECT DE LA REGLEMENTATION ET DES REGLES DE BIOSECURITE	16
COPREV 3.4. JUSTIFIER, APPLIQUER ET FAIRE APPLIQUER LES MESURES DE BIOSECURITE FACE A UN INCIDENT DE NATURE A METTRE EN JEU LA SECURITE SANITAIRE DES PERSONNES OU DES ANIMAUX	16

ETABLIR UN DIAGNOSTIC **17**

D.1 DIRIGER ET ASSURER LA CONTENTION D'UN ANIMAL AFIN DE POUVOIR L'OBSERVER, LE MANIPULER ET LE SOIGNER DANS LE RESPECT DES REGLES DU BIEN-ETRE **17**

D.1.1. OBSERVER, ABORDER, CONTENIR, MANIPULER OU DEPLACER UN ANIMAL EN RESPECTANT SON BIEN-ETRE	17
D.1.2 ÉLABORER UN PLAN DE CONTENTION CHIMIQUE ET LE REALISER	17
D.1.3. DIRIGER LES PERSONNES PARTICIPANT AUX MANŒUVRES DE CONTENTION	17

D.2 CONDUIRE UNE DEMARCHE DIAGNOSTIQUE POUR UN ANIMAL OU UN GROUPE D'ANIMAUX **18**

D.2.1. RECUEILLIR LES COMMÉMORATIFS ET L'ANAMNESE, Y COMPRIS VIA DES OBJETS CONNECTES, ET HIERARCHISER LES INFORMATIONS	18
D.2.2. REALISER ET INTERPRETER UN EXAMEN CLINIQUE GENERAL	18
D.2.3. REALISER ET INTERPRETER UN EXAMEN CLINIQUE PAR APPAREIL	18
D.2.4 ÉNONCER LES ELEMENTS CLINIQUES ET LES SYNTHETISER	18
D.2.5. FORMULER DES HYPOTHESES DIAGNOSTIQUES HIERARCHISEES	19
D.2.6 PROPOSER DES EXAMENS COMPLEMENTAIRES ADAPTES	19
D.2.7 ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC ET UN PRONOSTIC	19

D.3. EFFECTUER, CONDITIONNER ET TRANSPORTER DES PRELEVEMENTS BIOLOGIQUES, CHOISIR ET REALISER OU PRESCRIRE LES TESTS DIAGNOSTIQUES APPROPRIES ET LES INTERPRETER **19**

D.3.1. CHOISIR ET JUSTIFIER LES TESTS DIAGNOSTIQUES APPROPRIES A LA DEMARCHE CLINIQUE EN LES HIERARCHISANT (EN FONCTION DU CONTEXTE TECHNIQUE, CLINIQUE, EPIDEMIOLOGIQUE ET ECONOMIQUE) ET EN ETANT CAPABLE D'EN EXPLIQUER LA PERTINENCE ET LE COUT	20
D.3.2. EFFECTUER UN PRELEVEMENT BIOLOGIQUE	20
D.3.3. CONDITIONNER ET TRANSPORTER UN PRELEVEMENT BIOLOGIQUE	20
D.3.4. ANALYSER UN PRELEVEMENT BIOLOGIQUE	20
D.3.5. INTERPRETER UN TEST DIAGNOSTIQUE	21

D.4. PRESCRIRE, REALISER ET INTERPRETER UN EXAMEN D'IMAGERIE **21**

D.4.1. CHOISIR LA TECHNIQUE D'IMAGERIE LA PLUS ADAPTEE AU CONTEXTE CLINIQUE (HYPOTHESES DIAGNOSTIQUES, CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE, PRINCIPE DE JUSTIFICATION, LIMITES, CONTRE-INDICATIONS)	21
D.4.2. REALISER UN CLICHE RADIOGRAPHIQUE	21
D.4.3. REALISER UN EXAMEN ECHOGRAPHIQUE	22
D.4.4. DECRIRE UNE IMAGE RADIOGRAPHIQUE ET ECHOGRAPHIQUE (ORIENTATION, FORMATIONS ANATOMIQUES NORMALES ET ANORMALES, VARIATIONS ANATOMIQUES, ARTEFACTS TECHNIQUES)	22
D.4.5. INTERPRETER L'EXAMEN EN INTEGRANT LES DONNEES D'IMAGERIE AUX AUTRES ELEMENTS CLINIQUES ET PARACLIQUES ; IDENTIFIER LES ELEMENTS DE GRAVITE, PRECISER LES LIMITES ET LE DEGRE DE CERTITUDE DU RESULTAT	22

D.5. PRATIQUER UN EXAMEN POST-MORTEM **22**

D.5.1. PRATIQUER UN EXAMEN POST-MORTEM EN DISSEQUANT TOUS LES ORGANES INTERNES, EN PRESERVANT LEUR INTEGRITE	23
--	----

D.5.2. REPERER ET DECRIRE LES ANOMALIES MORPHOLOGIQUES DE CHAQUE ORGANE ; EMETTRE DES HYPOTHESES DIAGNOSTIQUES RAISONNEES ET PRESCRIRE LES EXAMENS COMPLEMENTAIRES EVENTUELS	23
D.5.3 HIERARCHISER LES LESIONS ET IDENTIFIER LEUR LIEN PATHOGENIQUE ; ETABLIR UN DIAGNOSTIC POST-MORTEM GLOBAL, SI NECESSAIRE AVEC LES RESULTATS DES EXAMENS COMPLEMENTAIRES	23
SOIGNER ET TRAITER	24
ST.1. ELABORER ET ADAPTER UNE STRATEGIE THERAPEUTIQUE ET ADMINISTRER UN TRAITEMENT	24
ST.1.1 DECIDER D'UNE STRATEGIE DE PRISE EN CHARGE THERAPEUTIQUE (MEDICALE, CHIRURGICALE, CONSERVATRICE OU FONCTIONNELLE) TENANT COMPTE DES ATTENTES DU CLIENT ET DE CONSIDERATIONS MEDICALES, PHARMACEUTIQUES, ECONOMIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET DE SANTE PUBLIQUE, NOTAMMENT EN MATIERE DE PREVENTION DES RESISTANCES AUX ANTIBIOTIQUES ET AUX ANTIPARASITAIRES	24
ST.1.2 ADAPTER LA PRISE EN CHARGE THERAPEUTIQUE SELON LES RESULTATS DES EXAMENS COMPLEMENTAIRES, L'EVOLUTION DE LA MALADIE, LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE ET LA SURVENUE EVENTUELLE DE COMPLICATIONS AU TRAITEMENT	25
ST.1.3 EXPLIQUER LA STRATEGIE THERAPEUTIQUE (Y COMPRIS DEMONSTRATION AU PROPRIETAIRE DES MODALITES D'ADMINISTRATION DU TRAITEMENT), PRESENTER LES RESULTATS ESCOMPTEES, LES EFFETS INDESIRABLES OU COMPLICATIONS POTENTIELS ET LES LIMITES DU TRAITEMENT	25
ST.1.4 ADMINISTRER UN TRAITEMENT MEDICAMENTEUX A UN ANIMAL OU A UN GROUPE D'ANIMAUX SELON LES BONNES PRATIQUES	25
ST.1.5 METTRE EN PLACE UN PROGRAMME DE NUTRITION CLINIQUE ADAPTE A LA SITUATION DE L'ANIMAL ET AU CONTEXTE ECONOMIQUE	25
ST.1.6. IDENTIFIER LES CAUSES DE NON-OBSERVANCE	25
ST.1.7. DECLARER LES CAS RELEVANT DE LA PHARMACOVIGILANCE	25
ST.2. PRESCRIRE, DELIVRER DES MEDICAMENTS CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION ET AUX BONNES PRATIQUES	26
ST.2.1. ACCEDER AUX SOURCES D'INFORMATIONS SUR LES MEDICAMENTS AUTORISES EN MEDECINE VETERINAIRE ET EN MEDECINE HUMAINE	26
ST.2.2. REDIGER UNE ORDONNANCE EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC, EN JUSTIFIANT LE TRAITEMENT D'UN POINT DE VUE MEDICAL, PHARMACEUTIQUE, ECONOMIQUE, ENVIRONNEMENTAL ET DE SANTE PUBLIQUE, ET PORTANT LES MENTIONS REGLEMENTAIRES OBLIGATOIRES	26
ST.2.3. EXECUTER UNE ORDONNANCE (Y COMPRIS UN RENOUVELLEMENT) ET DELIVRER DES MEDICAMENTS VETERINAIRES AUX PROPRIETAIRES D'ANIMAUX DANS LE RESPECT DE LA REGLEMENTATION, EN PARTICULIER EN GARANTISSANT LA TRAÇABILITE	26
ST.2.4. REALISER UNE PREPARATION EXTEMPORANEE ET SON ETIQUETAGE DANS LE RESPECT DES BONNES PRATIQUES	26
ST.3. PRATIQUER EN TOUTE SECURITE UNE SEDATION, UNE ANESTHESIE GENERALE ET UNE ANESTHESIE LOCO-REGIONALE	27
ST.3.1. PROPOSER UNE PROCEDURE ANESTHESIQUE (LOCO-REGIONALE OU GENERALE) OU SEDATIVE ADAPTEE A L'ANIMAL ET A L'ENVIRONNEMENT	27
ST.3.2. REALISER UNE SEDATION ET EN ASSURER LE SUIVI	27
ST.3.3. REALISER UNE ANESTHESIE GENERALE ET EN ASSURER LE SUIVI	27
ST.3.4. REALISER UNE ANESTHESIE LOCO-REGIONALE ET EN ASSURER LE SUIVI	28
ST.4. ELABORER UN PROTOCOLE CHIRURGICAL ET REALISER UNE INTERVENTION CHIRURGICALE ADAPTEE A L'ANIMAL, A L'AFFECTION ET AU CONTEXTE D'INTERVENTION	28
ST.4.1. ELABORER UN PROTOCOLE CHIRURGICAL	29

ST.4.2 PREPARER UNE INTERVENTION CHIRURGICALE (PREPARATION DU MATERIEL, DE L'ANIMAL, DU CHIRURGIEN)	29
ST.4.3. REALISER UNE INTERVENTION CHIRURGICALE EN RESPECTANT LES REGLES DE LA CHIRURGIE ATRAUMATIQUE, DE L'HEMOSTASE ET DE L'ASEPSIE	29
ST.4.4. REALISER LA PRISE EN CHARGE THERAPEUTIQUE DES PLAIES SIMPLES ET DE LEURS COMPLICATIONS COURANTES	30
ST.4.5. REALISER LE SUIVI POST-OPERATOIRE (EXAMENS, SOINS POSTOPERATOIRES Y COMPRIS PANSEMENTS, REEDUCATION FONCTIONNELLE D'UN ANIMAL OPERE)	30
ST.5. PREVENIR, EVALUER ET PRENDRE EN CHARGE LA DOULEUR	31
ST.5.1. PROPOSER ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATEGIE DE PREVENTION DE LA DOULEUR	31
ST.5.2. RECONNAITRE ET EVALUER LES MANIFESTATIONS DE DOULEUR	31
ST.5.3. PRENDRE EN CHARGE LA DOULEUR	31
ST.6. PRENDRE EN CHARGE UN ANIMAL EN SITUATION D'URGENCE ET PRATIQUER LES PREMIERS SOINS	32
ST.6.1. REALISER UN TRIAGE TELEPHONIQUE	32
ST.6.2. RECONNAITRE LES SITUATIONS DEVANT ETRE PRISE EN CHARGE EN URGENCE	32
ST.6.3. REALISER LES GESTES DE PREMIERS SOINS D'URGENCE	33
ST.7. RECONNAITRE QUAND UNE EUTHANASIE EST APPROPRIEE ET LA PRATIQUER EN UTILISANT UNE METHODE ADAPTEE AU CONTEXTE ; CONSEILLER SUR LE DEVENIR DU CADAVRE	34
ST.7.1. DETERMINER LE BIEN-FONDE D'UNE EUTHANASIE	34
ST.7.2. PROPOSER UN PROTOCOLE D'EUTHANASIE POUR UN ANIMAL OU UN LOT D'ANIMAUX ADAPTE AU CONTEXTE	34
ST.7.3. CONFIRMER LA MORT DE L'ANIMAL ET PROPOSER UNE PRISE EN CHARGE DU CADAVRE	34
AGIR POUR LA SANTÉ PUBLIQUE	35
SP1. PREVENIR, DETECTER ET GERER LES MALADIES REGLEMENTEES ET ZONOTIQUES, EXERCER LES MISSIONS DU VETERINAIRE SANITAIRE OU OFFICIEL EN SANTE ANIMALE	35
SP.1.1 SUSPECTER, DECLARER OU GERER UN FOYER DE MALADIE REGLEMENTEE EN TANT QUE VETERINAIRE CLINICIEN Y COMPRIS FAIRE LES PRELEVEMENTS ADEQUATS, PRENDRE LES MESURES CONSERVATOIRES IMMEDIATES ET METTRE EN ŒUVRE DES MESURES DECIDEES PAR L'AUTORITE COMPETENTE	35
SP.1.2 CONTRIBUER AUX PROGRAMMES DE PREVENTION ET DE LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES MALADIES ANIMALES, EN PARTICULIER EXPLIQUER ET METTRE EN ŒUVRE LES MESURES REGLEMENTAIRES SPECIFIQUES EN TANT QUE VETERINAIRE SANITAIRE	35
SP.1.3. EFFECTUER UNE VISITE SANITAIRE	36
SP.1.4. EVALUER LES RISQUES ZONOTIQUES ET METTRE EN ŒUVRE LES MESURES DE PREVENTION ADAPTEES	36
SP.1.5. CERTIFIER L'ETAT SANITAIRE D'UN ANIMAL OU D'UN GROUPE D'ANIMAUX	36
SP.1.6 EXERCER LES MISSIONS DU VETERINAIRE OFFICIEL EN SANTE ANIMALE : METTRE EN ŒUVRE LES POLITIQUES SANITAIRES CONCERNANT LES MALADIES REGLEMENTEES A L'ECHELLE D'UN TERRITOIRE ET FAIRE FACE AUX SITUATIONS DE CRISE SANITAIRE	36
SP2. GARANTIR LE RESPECT DES PRINCIPES ET DES REGLES DE PROTECTION ANIMALE	36
SP.2.1 DETECTER DES SITUATIONS D'ATTEINTE AUX PRINCIPES DE PROTECTION ANIMALE, PROPOSER DES ACTIONS CORRECTIVES ET ALERTER L'AUTORITE COMPETENTE SI NECESSAIRE	36
SP.2.2 EFFECTUER UNE OPERATION DE CONTROLE CIBLEE SUR LA PROTECTION ANIMALE	37
SP3. EFFECTUER UNE INSPECTION ANTE MORTEM DES ANIMAUX DESTINES A LA CHAINE ALIMENTAIRE	37

SP.3.1 IDENTIFIER LES CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES (POLLUTION, CONTAMINATION), SANITAIRES (ZONOSE OU MALADIE ANIMALE), D'ELEVAGE OU DE DETENTION (ALIMENTATION, ENTRETIEN, PROTECTION ANIMALE) POUVANT AFFECTER LA QUALITE ET LA SECURITE DES ALIMENTS	37
SP.3.2 REALISER UN EXAMEN CLINIQUE INDIVIDUEL OU PAR LOT SUR UN LIEU D'ELEVAGE OU DE DETENTION OU A L'ABATTOIR, Y COMPRIS L'ANALYSE DOCUMENTAIRE DE L'INFORMATION SUR LA CHAINE ALIMENTAIRE	37
SP.3.3 PRECONISER OU PROCEDER A L'EXCLUSION DES ANIMAUX MANIFESTEMENT IMPROPRES A INTEGRER LA CHAINE ALIMENTAIRE : APPLIQUER LA CONDUITE A TENIR EN PRESENCE D'UN ANIMAL OU D'UN ENSEMBLE D'ANIMAUX REPRESENTANT UN RISQUE POUR LA SANTE PUBLIQUE, SOIT DIRECTEMENT, SOIT PAR LA CONSOMMATION DES ALIMENTS QUI EN SONT ISSUS	37
SP.3.4 EFFECTUER DES OPERATIONS DE CONTROLE OFFICIEL DE LA PROTECTION ANIMALE A L'ABATTOIR (TRANSPORT, CONDUITE DES ANIMAUX, ETOURDISSEMENT ET ABATTAGE)	38
SP.4. PROMOUVOIR ET CONTROLER LA SECURITE DES ALIMENTS ET DES ALIMENTS POUR ANIMAUX	38
SP.4.1 EFFECTUER UN EXAMEN <i>POST MORTEM</i> DES CARCASSES ET VISCERES DES ANIMAUX PRODUCTEURS DE DENREES EN SITUATION D'ABATTAGE-HABILLAGE	38
SP.4.2 METTRE EN ŒUVRE LE CONTROLE DES ALIMENTS OU DES ALIMENTS POUR ANIMAUX (AUTO-CONTROLES OU CONTROLE OFFICIEL)	38
SP.4.3 PRECONISER, RESPECTER ET FAIRE RESPECTER LES PRINCIPES DES BONNES PRATIQUES HYGIENIQUES ET DE BIOSECURITE, DE L'HACCP, ET DE LA TRAÇABILITE POUR CONCEVOIR OU CONTROLER UN PLAN DE MAITRISE DES DANGERS DEPUIS LA PRODUCTION PRIMAIRE	39
SP.4.4 CONDUIRE UNE ENQUETE A LA SUITE D'UNE SUSPICION DE CONTAMINATION DE LA CHAINE ALIMENTAIRE	39
SP5. PROMOUVOIR, SURVEILLER ET MAINTENIR L'HYGIENE, LA SANTE ET LA SECURITE ; METTRE EN ŒUVRE LES PRINCIPES D'ASSURANCE QUALITE ; APPLIQUER LES PRINCIPES DE L'ÉVALUATION ET DE LA GESTION DES RISQUES ET DE GESTION DE CRISE	39
SP.5.1. METTRE EN PLACE OU MAINTENIR UNE DEMARCHE D'ASSURANCE DE LA QUALITE	39
SP.5.2. METTRE EN ŒUVRE DES METHODES D'ÉVALUATION ET DE GESTION DES RISQUES ALIMENTAIRES, ZONOTIQUES, PROFESSIONNELS ET DES RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT	39
SP.5.3. S'INSERER DANS UN DISPOSITIF PLURIDISCIPLINAIRE DE GESTION DE CRISE	40
TRAVAILLER EN ENTREPRISE	41
E1. TRAVAILLER EFFICACEMENT EN TANT QUE MEMBRE D'UNE EQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE	41
E.1.1. S'INSERER DANS UNE EQUIPE DE TRAVAIL (DEPUIS LA REPOSE A UNE OFFRE D'EMPLOI JUSQU'A L'INSERTION DANS L'EQUIPE)	41
E.1.2. STRUCTURER UNE EQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE	41
E.2. ORGANISER ET GERER UNE ACTIVITE VETERINAIRE PROFESSIONNELLE	42
E.2.1 ANALYSER LE CONTEXTE ECONOMIQUE D'UNE ACTIVITE VETERINAIRE	42
E.2.2 METTRE EN PLACE OU ORGANISER UNE ACTIVITE VETERINAIRE PROFESSIONNELLE	42
E.2.3 GERER UNE ACTIVITE VETERINAIRE PROFESSIONNELLE	43
E.3. CONDUIRE UN PROJET ET UTILISER LES PRINCIPES ET OUTILS D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITE	43
E.3.1 CONDUIRE UN PROJET ET ORGANISER LE FONCTIONNEMENT D'UNE EQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE	43
E.3.2 ÉTABLIR ET ADOPTER UN SYSTEME D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITE DES SERVICES ET PRODUITS DE SON ENTREPRISE	43
COMMUNIQUER	44

COMM1. COMMUNIQUER A L'ORAL DE MANIERE ADAPTEE A LA SITUATION ET A SON INTERLOCUTEUR	44
COMM.1.1 CONDUIRE UN ENTRETIEN AVEC UN DETENTEUR D'ANIMAL OU UN PROFESSIONNEL OU UN GROUPE DE PERSONNES	44
COMM.1.2. COMMUNIQUER EN SITUATION DIFFICILE OU EN SITUATION DE CRISE	44
COMM.1.3. COMMUNIQUER AU SEIN D'UN GROUPE	45
COMM2. COMMUNIQUER A L'ECRIT DE MANIERE ADAPTEE A LA SITUATION ET A SON INTERLOCUTEUR	45
COMM 2.1 ANALYSER ET SYNTHETISER TOUT ECRIT UTILE AU VETERINAIRE (SCIENTIFIQUE, REGLEMENTAIRE...)	45
COMM 2.2 REDIGER LES DOCUMENTS LIES A L'EXERCICE DE LA PROFESSION VETERINAIRE	45
COMM3. COMMUNIQUER EN CONTEXTE INTERNATIONAL OU INTERCULTUREL	46
COMM.3.1. COMMUNIQUER A L'ORAL ET A L'ECRIT EN LANGUE ANGLAISE DANS UN CADRE RELATIF A LA PROFESSION VETERINAIRE (NIVEAU B2 TEL QUE DEFINI DANS LE CADRE EUROPEEN COMMUN DE REFERENCE POUR LES LANGUES)	46
COMM.3.2. COMMUNIQUER DANS UNE SITUATION INTERCULTURELLE	46
COMM.4. COMMUNIQUER EN UTILISANT LES OUTILS NUMERIQUES	46
COMM.4.1. UTILISER A BON ESCIENT ET DE MANIERE EFFICACE LES OUTILS NUMERIQUES DE COMMUNICATION	47
COMM.4.2. ENREGISTRER ET UTILISER DES INFORMATIONS A CARACTERE PROFESSIONNEL	47
AGIR EN SCIENTIFIQUE	48
Sc1. PORTER UNE ANALYSE CRITIQUE ET EVALUER LA BIBLIOGRAPHIE ET DES COMMUNICATIONS	48
Sc.1.1 OBJECTIVER SON BESOIN D'INFORMATION EN DEFINISSANT UNE QUESTION SCIENTIFIQUE ET ELABORANT UNE STRATEGIE DE RECHERCHE DE L'INFORMATION	48
Sc.1.2 RECHERCHER L'INFORMATION (SCIENTIFIQUE, REGLEMENTAIRE, RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES)	48
Sc.1.3 EXPLOITER L'INFORMATION EN EN FAISANT UNE ANALYSE CRITIQUE	48
Sc2. APPLIQUER L'ANALYSE CRITIQUE DE L'ORGANISATION DES SOINS ET LA MEDECINE FONDEE SUR LES PREUVES (EVIDENCE-BASED VETERINARY MEDICINE, EBVM)	49
Sc.2.1 APPLIQUER LA MEDECINE FONDEE SUR LES PREUVES SUR DES RESSOURCES DEJA EXISTANTES	49
Sc.2.2 APPLIQUER LA MEDECINE FONDEE SUR LES PREUVES DANS LA PRISE DE DECISION CLINIQUE ET THERAPEUTIQUE	49
Sc.2.3 PRESENTER DE MANIERE CRITIQUE ET PONDEREE SELON LEUR PERTINENCE LES DIFFERENTS RESULTATS PUBLIES CONCERNANT UNE APPROCHE SEMIOLOGIQUE, CLINIQUE OU THERAPEUTIQUE, EN UTILISANT POUR CELA UNE GRILLE ISSUE DE LA MEDECINE FONDEE SUR LES PREUVES	49
Sc3. CONTRIBUER A L'ACCROISSEMENT DES CONNAISSANCES EN MEDECINE VETERINAIRE ET PLUS LARGEMENT DANS LE DOMAINE DES SCIENCES DU VIVANT	50
Sc.3.1 IDENTIFIER UNE QUESTION MEDICALE OU SCIENTIFIQUE A RESOUDRE	50
Sc.3.2 ELABORER ET APPLIQUER LA METHODOLOGIE SCIENTIFIQUE REQUISE (PROTOCOLE EXPERIMENTAL ET DEMARCHE QUALITE)	50
Sc.3.3 ETRE ACTEUR DE LA RECHERCHE : PARTICIPER A UN ESSAI CLINIQUE OU UN PROJET DE RECHERCHE, INCLUANT L'ACQUISITION DES DONNEES, LEUR ANALYSE, LEUR PRESENTATION SELON LES REGLES SCIENTIFIQUES, LEUR INTERPRETATION ET LA FORMULATION D'UNE DISCUSSION CRITIQUE	50
AGIR DE MANIERE RESPONSABLE	51

R1. COMPRENDRE LES RESPONSABILITES ETHIQUES ET JURIDIQUES DU VETERINAIRE VIS-A-VIS DE LUI-MEME, DES ANIMAUX, DES CLIENTS, DES CONFRERES, DE L'ADMINISTRATION, DE LA SOCIETE ET DE L'ENVIRONNEMENT	51
R.1.1 IDENTIFIER ET COMPRENDRE LES RESPONSABILITES ETHIQUES ET JURIDIQUES DU VETERINAIRE (NOTAMMENT CODE DE DEONTOLOGIE, ASSURANCE PROFESSIONNELLE...)	51
R.1.2. PRENDRE DES DECISIONS ETHIQUES ET ACQUERIR UN COMPORTEMENT ETHIQUE (ETHIQUE PERSONNELLE, PROFESSIONNELLE (DEONTOLOGIE, SCIENTIFIQUE...), ETHIQUE ANIMALE ET DANS LES RELATIONS DE TRAVAIL)	51
R.1.3. AGIR EN RESPECTANT LE BIEN-ETRE ANIMAL	51
R.1.4 AGIR EN TENANT COMPTE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX	52
R2. COMPRENDRE ET APPLIQUER LES REGLEMENTATIONS RELATIVES A L'ACTIVITE VETERINAIRE PROFESSIONNELLE	52
R.2.1 COMPRENDRE ET APPLIQUER LES TEXTES RELATIFS A LA PROFESSION VETERINAIRE	52
R.2.2 COMPRENDRE ET APPLIQUER LES TEXTES RELATIFS A L'ACTE VETERINAIRE	52
R.2.3 IDENTIFIER LES DIFFERENTS TYPES DE RESPONSABILITE DU VETERINAIRE (CIVILE, PENALE, DISCIPLINAIRE ET ADMINISTRATIVE) ET LEURS CONSEQUENCES	52
R.2.4 GERER UN STOCK DE MEDICAMENTS VETERINAIRES DANS LE RESPECT DE LA REGLEMENTATION	52
R.2.5 APPLIQUER LA REGLEMENTATION RELATIVE A LA RADIOPROTECTION	52
R3. S'ADAPTER A DES INFORMATIONS INCOMPLETES, A DES IMPREVUS ET AU CHANGEMENT	53
R.3.1 S'ADAPTER A SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL (MATERIEL, PROCEDURE INTERNE, TYPE DE SOIN, ESPECE, DEMANDE DE LA CLIENTELE), NOTAMMENT EN RESPECTANT LES REGLES ET PROCEDURES DES DIFFERENTS SECTEURS CLINIQUES OU DES STRUCTURES EXTERIEURES (STAGES)	53
R.3.2 PRENDRE DES DECISIONS DANS UN CONTEXTE INCERTAIN EN TENANT COMPTE DU PRONOSTIC ET ETRE CAPABLE DE REEVALUER UNE SITUATION	53
R.3.3 S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS REGLEMENTAIRES ET SCIENTIFIQUES	53
R.4. APPRECIER SES LIMITES PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES, ET SAVOIR COMMENT SOLLICITER UN AVIS D'EXPERT, UN CONSEIL, DE L'ASSISTANCE ET DU SOUTIEN EN CAS DE BESOIN	54
R.4.1 CONNAITRE SES LIMITES PROFESSIONNELLES ET SAVOIR SOLLICITER DE L'AIDE DANS UN CADRE PROFESSIONNEL	54
R.4.2 SAVOIR REFERER UN CAS	54
R.4.3 CONNAITRE SES LIMITES PERSONNELLES, IDENTIFIER DES SITUATIONS A RISQUES POUR SOI-MEME OU LES AUTRES, ET SAVOIR SOLLICITER DE L'ASSISTANCE	54
R.5. SE FORMER DANS UN CONTEXTE PROFESSIONNEL ET CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL	55
R.5.1 DEFINIR ET PLANIFIER SON PROJET PROFESSIONNEL, Y INSCRIRE SON PARCOURS ETUDIANT	55
R.5.2 PRIORISER SES ACTIONS EN FONCTION DU TEMPS ET DES RESSOURCES DISPONIBLES	55
R.5.3 S'AUTO-EVALUER, PRENDRE DU REcul POUR ASSUMER SES ERREURS ET FAIRE FACE A SES EMOTIONS	55
R.5.4 AVOIR CONSCIENCE DE L'IMPORTANCE DE SE FORMER TOUT AU LONG DE LA VIE	55
SYNTHESE DES CONNAISSANCES SOUS-JACENTES	56
GRANDES ETAPES DU PROJET	58
REMERCIEMENTS	59
CREDITS PHOTOS	59



